

DELIBERATION

Relative à l'approbation des comptes annuels 2023 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2023

Vu que conformément à l'art. 30 alinéa 1 lettres d et f LAC, le Conseil municipal délibère sur les comptes annuels de la commune dans leur intégralité ainsi que sur les crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir, vu que l'art. 19 RAC précise que les comptes annuels se composent du bilan, du compte de résultats, du compte des investissements, du tableau des flux de trésorerie, et de l'annexe (dont le contenu est listé à l'art. 28 RAC),

vu que l'organe de révision recommande l'approbation des comptes 2023 dans son rapport du 1^{er} mai 2024 qui a été transmis au Conseil municipal,

vu le rapport de la commission administration du 22 avril 2024,

vu les articles 30, al. 1, lettres d et f, et 107 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, ainsi que l'article 20 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

DECIDE

9 oui soit à l'unanimité
sur 10 conseillers municipaux présents à la séance

1. D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2023 dans leur intégralité, annexés à la présente délibération.
2. D'approuver le compte de résultats 2023 pour un montant de CHF 6'734'462.38 (dont à déduire les imputations internes de CHF 16'901.00, soit net CHF 6'717'561.38) aux charges et de CHF 6'770'632.54 (dont à déduire les imputations internes de CHF 16'901.00, soit net CHF 6'753'731.54) aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 36'170.16 se décompose de la manière suivante : bénéficière opérationnel de CHF 899'152.21 et perte extraordinaire de CHF 862'982.05.
3. D'approuver le compte des investissements 2023 pour un montant de CHF 300'676.00 aux dépenses et de CHF 0.00 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 300'676.00.
4. D'approuver le bilan au 31 décembre 2023, totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 33'042'926.55.

5. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2023 pour un montant total de CHF 319'321.29 dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels joint à la présente délibération.
6. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

DÉLAI RÉFÉRENDIAIRE AU 01.07.2024

La Présidente

Audrey Pion

Le Secrétaire

Christophe Mage

ETATS FINANCIERS

Exercice 2023



INDEX

ANNEXE 1	MESSAGE DU CONSEIL EXECUTIF	page 2 à 5
ANNEXE 2	BILAN AU 31 DECEMBRE 2023	page 6
ANNEXE 3	COMPTE DE RESULTATS	page 7
ANNEXE 4	COMPTE DE RESULTATS FONCTIONNEL	page 8 à 15
ANNEXE 5	COMPTE DES INVESTISSEMENTS	page 16
ANNEXE 6	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	page 17
ANNEXE 7	REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES	page 18
ANNEXE 8	PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES	page 19 à 20
ANNEXE 9	ETAT DU CAPITAL PROPRE	page 21
ANNEXE 10	TABLEAU DES PROVISIONS	page 22
ANNEXE 11	TABLEAU DES PARTICIPATIONS	page 23
ANNEXE 12	TABLEAU DES GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	page 24
ANNEXE 13	TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	page 25
ANNEXE 14	CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS DEPUIS PLUS DE 5 ANS	page 26
ANNEXE 15	INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES	page 27 à 28
ANNEXE 16	RATIOS FINANCIERS	page 29 à 30
ANNEXE 17	CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES	page 31 à 32
ANNEXE 18	RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE	page 33 à 34

1. MESSAGE DE L'EXECUTIF

L'année prend fin avec un bénéfice de **CHF 36'170.16**. L'exercice comptable 2023 se clôture sur des charges totales de CHF 6'717'561.38 contre CHF 6'013'440.15 prévu au budget et pour des produits totalisant CHF 6'753'731.54 contre CHF 6'138'279 prévu au budget. Le bénéfice prévu était de CHF 124'838.85.

Avant d'aborder les éléments qui ont conduits à ce bénéfice, il convient de retracer les faits marquants de l'exercice 2023.

- Baisse des recettes fiscales
- Baisse du taux du centimes additionnel de 42 à 41
- Suppression de la taxe professionnelle communale (TPC) sans effet financier en 2023
- Fusion du jardin d'enfants avec la commune de Meinier
- Rénovation de la maison sise route de Jussy 338
- Achat de la parcelle n°568 dit Bois-Barbaz
- Titre de la banque BCGe en hausse
- Etude du projet d'extension du local des pompiers
- Etude sur l'aménagement des parcelle 119-120-121
- Nouvelle identité visuelle

Recettes fiscales

Le "nerf de la guerre", ce sont bien sûr les recettes fiscales qui constituent 70% des revenus de la commune. Aussi lorsque ces dernières ne sont pas conformes aux prévisions réalisées, la baisse des recettes fiscales constitue une mauvaise surprise. Certains facteurs influençant l'impôt des communes sont extrêmement difficiles à appréhender car ils ne sont connus qu'au moment de la taxation : changement de lieu de domicile, de lieu de travail, d'état civil, décès, arrivées ou départs des contribuables dans le courant de l'année fiscale.

Les recettes fiscales, initialement budgétées pour CHF 5'207'198.00, ont été révisées à la baisse pour un montant total de CHF 4'747'351.09 soit une baisse de CHF 459'846.91.

Mises à jour trimestriellement par le département des finances du canton de Genève, les recettes fiscales retenues pour l'élaboration du budget 2023 ont été celles annoncées au mois de septembre 2022 pour CHF 5'131'211.00. Seul l'impôt sur le revenu des personnes physiques est concerné par cette baisse de CHF 943'277.00, partiellement atténuée par une hausse sur les impôts sur la fortune, de CHF 92'781.00, sur les prestations en capital, de CHF 29'784.00, sur l'impôt à la source, de CHF 25'382.00 ainsi que par des rattrapages des années précédentes pour CHF 325'487.00.

Sur la question des rattrapages, ils sont volatiles, ils ont été beaucoup plus conséquent lors des derniers exercices. Il faut savoir que la production complète d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation. Cela explique les correctifs d'estimation, qui peuvent être positifs ou négatifs qui alimentent les comptes. Ces correctifs tiennent compte des modifications apportées par l'AFC au gré de l'avancement de la taxation. La production de l'impôt d'une année fiscale continue d'être estimée au cours des 5 exercices suivants.

Pour mémoire, la commune n'a pas de marge de manœuvre sur l'estimation des recettes fiscales qui sont établies par l'Etat.

Revenus financiers

Pour couvrir ses charges de fonctionnement, la commune peut également compter sur les revenus financiers de sa fortune représentant environ 21% du total des produits. Ainsi l'exercice 2023 enregistre un total de revenus de CHF 1'407'460.84 contre CHF 415'360.00 prévu au budget. Cette manne financière est dû au fait que la commune possède 25'942 actions de la Banque Cantonale de Genève. Les communes ont l'obligation de détenir une partie du capital de la banque genevoise. Pour la commune de Jussy, le nombre minimal est de 5'076 actions. Ces dernières figurent au patrimoine administratif, au même titre que le bâtiment de la mairie, pour donner un exemple. La commune ne peut pas vendre ces actions. Il y a une vingtaine d'années, la commune avait décidé de compléter ce portefeuille en achetant 20'866 actions supplémentaires figurant au patrimoine financier.

Ces actions sont sujettes aux variations du cours en bourse. En 2023, le titre de la BCGe a particulièrement performé entraînant une plus-value du cours sur actions de CHF 949'403.00 mille. Ce produit n'est pas monétaire, il ne constitue pas une entrée de liquidités, il s'agit simplement de l'évolution d'une valeur. Pour mémoire, en 2020, au moment de l'épidémie de COVID-19, le cours avait chuté brusquement entraînant cette fois-ci une perte comptable. L'élément monétaire de ce placement sont les dividendes qui ont rapporté environ CHF 140'000.00 en 2023 soit un rendement brut de 3%.

Pour le surplus des revenus financiers, pour un montant d'environ CHF 300'000.000, il s'agit essentiellement des loyers perçus sur les biens immobiliers détenus au patrimoine financier par la commune.

Les taxes

A la différence de l'impôt qui représente une contribution versée pour participer aux dépenses résultant des tâches générales de l'Etat, canton et communes, en vue de la réalisation du bien commun. Il est perçu sans condition et sans contre-prestation. Les taxes constituent par définition la contrepartie d'une prestation spéciale ou d'un avantage particulier appréciable économiquement accordé par l'Etat à un citoyen déterminé.

Produisant 6% des recettes communales, pour un montant de CHF 427'128.69, elles représentent un certain nombre de postes dont les émoluments administratifs - par exemple les cartes d'identité ; l'écologie – par exemple les places du jardin d'enfants ; des prestations de service – par exemple les concessions du cimetière ; des ventes - par exemple les timbres et vignettes.

Des charges d'exploitation maîtrisées

Par rapport au budget voté qui prévoyait un total de charges de CHF 6'013'440.15, les dépenses réalisées se montent à CHF 5'854'579.33, abstraction faite des charges extraordinaires non prévues initialement pour CHF 862'982.05. L'économie de charges réalisées se montant à CHF 158'860.82. Les amortissements extraordinaires votés en décembre 2023 ont été comptabilisés pour un montant de CHF 862'982.05, le résultat réalisé ne permettant pas de passer un montant plus important d'amortissement complémentaire.

Les charges d'exploitation sont composées des charges de personnel (26%), des charges de biens et services (32%), des amortissements du patrimoine administratif (4%), des charges financières (2%), des charges de transfert (24%) et des charges extraordinaires (13%). Les dépassements budgétaires sont annoncés au Conseil municipal durant l'année et votés avec l'approbation des comptes au mois de décembre. L'annexe 17 détaille avec précision quelles

sont les fonctions et natures où un dépassement est constaté. Les différences sont systématiquement expliquées. Ainsi la liste des crédits budgétaires supplémentaires se monte à CHF 319'321.29. Sur ce montant, un certain nombre des dépassements sont en réalité refacturés par la nature 4 pour un montant de CHF 22'706.00 ne constituant donc pas réellement une dépense supplémentaire dans l'exercice 2023. D'autre part la charge de transfert de la péréquation intercommunale est supérieure de CHF 67'765.00 par rapport au budget. La commune n'a aucun levier sur cette dépense décidée par un arrêté du Conseil d'Etat. Compte tenu de ces deux derniers éléments, la dépense nette supplémentaire se monte plutôt à CHF 228'850.00.

Un bilan solide

Le bilan présente à l'actif, les éléments identifiables du patrimoine communal ayant une valeur économique positive. Le passif, lui, présente la manière dont la commune finance ses activités et son patrimoine. Il comprend toutes les dettes de la commune à l'égard des créanciers. La différence entre les ressources de l'actif et les dettes du passif, se matérialise par le capital propre. Il s'agit des réserves réalisées par la commune au fil des exercices comptables excédentaires.

Le total du bilan au 31 décembre 2023 se monte à CHF 33'042'926.00 dont CHF 24'023'801.23 de capital propre soit 73% du total du bilan. L'endettement à long terme constituant le financement des investissements se monte à CHF 6'085'113.72 soit en diminution de CHF 646'892.20 suite au remboursement d'un prêt de CHF 500 mille et de l'amortissement d'autres engagements financiers en cours pour CHF 146'892.20. Les capitaux de tiers constituent 27% du total du bilan.

Au niveau de l'actif la nature 107 représente les actions de la BCGe détenue pour une valeur du marché de CHF 4'694'850.00 en hausse de plus CHF 949'403.00 grâce à la bonne performance du cours de l'action. Les immobilisations corporelles du patrimoine financier constitué des bâtiments détenus par la commune au titre de placement (immeubles, appartements, terrains agricoles en réserve) représentent CHF 11.1 million soit 33.6% du total du bilan. Le patrimoine administratif est constitué des bâtiments communaux (mairie, école) pour une valeur de CHF 6.7 million. Ces actifs ne peuvent pas être vendus car ils sont nécessaires à l'activité même de la commune. Contrairement aux bien du PF, ils ont une fonction régaliennne.

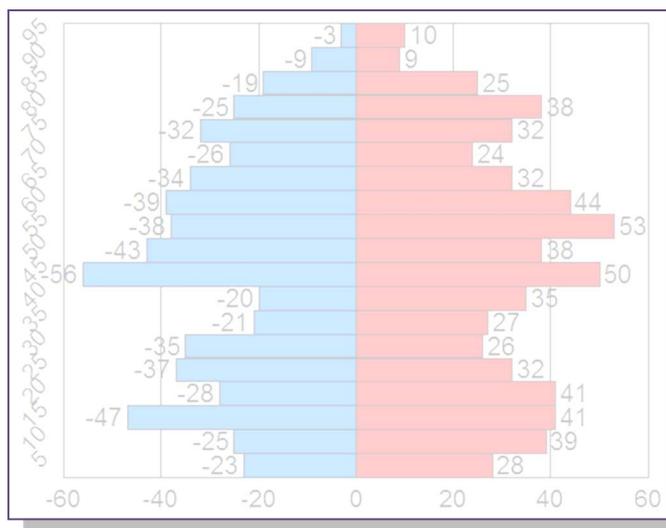
Conclusion

Bien que les recettes fiscales aient baissé, nous terminons l'exercice 2023 sur une note positive avec un bénéfice de CHF 36'170.16, soutenu par l'appréciation des actions de la BCGE et une gestion rigoureuse des charges d'exploitation. Nous sommes animés par une détermination sans faille à préserver l'équilibre financier seul garant d'une prospérité durable de notre commune. Si nous considérons la plus-value boursière et l'enregistrement des amortissements complémentaires comme des faits extraordinaires, le résultat retraité s'apparenterait à une perte d'environ CHF 50'000 sur l'exercice 2023 dont la cause serait la forte baisse des recettes fiscales atténuées par des économies réalisées sur le programme des dépenses.

Sur le plan démographique, au 31 décembre 2023, la population jusserande accusait un recul de moins 2.9% avec 1'174 citoyens, dont presque 53% de femmes.



Les moins de 20 ans représentent 23% de la population, un peu plus élevé que la moyenne nationale qui s'établit à 19.9%. La population active des 20-64 ans représente environ 54% des habitants de Jussy. Quant aux aînés, ils sont environ 259 personnes soit presque 22% de la population. La structure de la pyramide des âges est assez similaire à celle de la Suisse.



2. BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

BILAN AU		31.12.2022	31.12.2023	Variation
1	ACTIF	33'493'164.73	33'042'926.55	-450'238.18
10	PATRIMOINE FINANCIER	23'237'516.35	23'618'203.28	380'686.93
100	Disponibilités et placements à court terme	4'999'678.79	4'317'575.71	-682'103.08
101	Créances	3'300'829.76	3'105'790.36	-195'039.40
104	Actifs de régularisation	141'356.40	226'394.71	85'038.31
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	5'094.75	3'918.85	-1'175.90
107	Placements financiers	3'745'447.00	4'694'850.00	949'403.00
108	Immobilisations corporelles PF	10'879'554.90	11'110'278.90	230'724.00
109	Créances envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux de tiers	165'554.75	159'394.75	-6'160.00
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	10'255'648.38	9'424'723.27	-830'925.11
140	Immobilisations corporelles du PA	7'607'764.38	6'670'439.27	-937'325.11
144	Prêt	500'000.00	500'000.00	-
145	Participations, capital social	2'147'884.00	2'147'884.00	-
146	Subventions d'investissements	-	106'400.00	106'400.00
2	PASSIF	33'493'164.73	33'042'926.55	-450'238.18
20	CAPITAUX DE TIERS	9'505'533.66	9'019'125.32	-486'408.34
200	Engagements courants	370'640.39	381'282.02	10'641.63
201	Engagements financiers à court terme	56'624.28	101'892.20	45'267.92
204	Passifs de régularisation	263'089.57	238'478.88	-24'610.69
205	Provisions à court terme	1'368'767.00	1'491'112.00	122'345.00
206	Engagements financiers à long terme	6'732'005.92	6'085'113.72	-646'892.20
208	Provisions à long terme	513'000.00	526'000.00	13'000.00
209	Engag. envers les financ. spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	201'406.50	195'246.50	-6'160.00
29	CAPITAL PROPRE	23'987'631.07	24'023'801.23	36'170.16
299	Excédent/découvert du bilan	23'987'631.07	24'023'801.23	36'170.16

3. COMPTE DE RESULTAT ECHELONNE AU 31 DECEMBRE 2023

COMPTE DE RESULTAT	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	1'533'060.80	1'675'391.15	1'714'275.02
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'047'826.76	2'288'779.00	2'128'609.78
33 Amortissements du patrimoine administratif	453'526.88	281'475.00	268'619.06
36 Charges de transfert	1'859'970.17	1'690'395.00	1'626'608.73
Total des charges d'exploitation	5'894'384.61	5'936'040.15	5'738'112.59
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux	6'263'660.94	5'207'198.00	4'747'351.09
42 Taxes	355'299.77	335'900.00	427'128.69
43 Revenus divers	19'658.08	17'000.00	15'228.95
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
46 Revenus de transfert	129'392.57	162'821.00	156'561.97
Total des revenus d'exploitation	6'768'011.36	5'722'919.00	5'346'270.70
Résultat d'exploitation	873'626.75	-213'121.15	-391'841.89
34 Charges financières	691'433.25	77'400.00	116'466.74
44 Revenus financiers	1'682'663.75	415'360.00	1'407'460.84
Résultat financier	991'230.50	337'960.00	1'290'994.10
RESULTAT OPERATIONNEL	1'864'857.25	124'838.85	899'152.21
38 Charges extraordinaires	864'128.85	0.00	862'982.05
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-864'128.85	0.00	-862'982.05
RESULTAT TOTAL	1'000'728.40	124'838.85	36'170.16

4. COMPTE DE RESULTAT FONCTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2023

Fonction et Titres	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023	Dépassement 2023
0 ADMINISTRATION GENERALE				
TOTAL CHARGES	2 651 855.98	2 033 576.50	1 918 860.69	114'715.81
TOTAL REVENUS	171 719.48	81 000.00	105 947.90	-24'947.90
01 CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF				
TOTAL CHARGES	229 329.70	294 720.25	257 774.24	36'946.01
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
30 CHARGES DE PERSONNEL	197 535.55	231 720.25	223 348.20	8'372.05
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	31 794.15	63 000.00	34 426.04	28'573.96
02 SERVICES GENERAUX				
TOTAL CHARGES	2 422 526.28	1 738 856.25	1 661 086.45	77'769.80
TOTAL REVENUS	171 719.48	81 000.00	105 947.90	-24'947.90
30 CHARGES DE PERSONNEL	1 288 391.85	1 087 049.25	1 078 098.99	8'950.26
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	406 863.85	480 400.00	434 434.72	45'965.28
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	100 000.00	100 000.00	94 736.84	5'263.16
34 CHARGES FINANCIÈRES	1 122.25	1 200.00	900.40	299.60
36 CHARGES DE TRANSFERT	49 735.34	70 207.00	52 915.50	17'291.50
38 CHARGES EXTRAORDINAIRES	576 412.99	0.00	0.00	0.00
42 TAXES	41 473.70	31 600.00	56 628.45	-25'028.45
43 REVENUS DIVERS	19 658.08	17 000.00	15 228.95	1'771.05
44 REVENUS FINANCIERS	36 614.75	32 400.00	34 090.50	-1'690.50
46 REVENUS DE TRANSFERT	7 000.00	0.00	0.00	0.00
49 IMPUTATIONS INTERNES	66 972.95	0.00	0.00	0.00
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE				
TOTAL CHARGES	444 774.41	456 110.20	481 394.09	-25'283.89
TOTAL REVENUS	80 378.17	99 500.00	134 339.60	-34'839.60
11 SECURITE PUBLIQUE				
TOTAL CHARGES	141 454.39	176 012.20	176 389.65	-377.45
TOTAL REVENUS	70 805.00	94 000.00	99 989.00	-5'989.00
30 CHARGES DE PERSONNEL	0.00	89 579.20	99 242.50	-9'663.30
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	7 009.44	12 975.00	4 671.15	8'303.85
36 CHARGES DE TRANSFERT	67 472.00	73 458.00	72 476.00	982.00
39 IMPUTATIONS INTERNES	66 972.95	0.00	0.00	0.00
42 TAXES	70 805.00	94 000.00	83 088.00	10'912.00
49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	16 901.00	-16'901.00

4. COMPTE DE RESULTAT FONCTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2023

Fonction et Titres	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023	Dépassement 2023
14 QUESTIONS JURIDIQUES				
TOTAL CHARGES	20 124.15	29 000.00	34 317.45	-5'317.45
TOTAL REVENUS	4 065.00	2 500.00	28 574.70	-26'074.70
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1 718.00	2 500.00	1 026.25	1'473.75
36 CHARGES DE TRANSFERT	18 406.15	26 500.00	16 390.20	10'109.80
39 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	16 901.00	-16'901.00
42 TAXES	4 065.00	2 500.00	20 190.00	-17'690.00
44 REVENUS FINANCIERS	0.00	0.00	8 384.70	-8'384.70
15 SERVICE DU FEU				
TOTAL CHARGES	253 200.72	230 875.00	250 960.79	-20'085.79
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
30 CHARGES DE PERSONNEL	47 133.40	42 242.00	46 057.15	-3'815.15
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	132 781.92	109 519.00	124 665.39	-15'146.39
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	0.00	0.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	73 285.40	79 114.00	80 238.25	-1'124.25
46 REVENUS DE TRANSFERT	0.00	0.00	0.00	0.00
16 DEFENSE				
TOTAL CHARGES	29 995.15	20 223.00	19 726.20	496.80
TOTAL REVENUS	5 508.17	3 000.00	5 775.90	-2'775.90
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	11 694.15	2 880.00	2 383.20	496.80
36 CHARGES DE TRANSFERT	18 301.00	17 343.00	17 343.00	0.00
42 TAXES	2 508.17	0.00	2 775.90	-2'775.90
46 REVENUS DE TRANSFERT	3 000.00	3 000.00	3 000.00	0.00
2 FORMATION				
TOTAL CHARGES	664 175.19	564 365.00	485 447.95	78'917.05
TOTAL REVENUS	120 739.90	121 062.00	126 094.55	-5'032.55
21 SCOLARITE OBLIGATOIRE				
TOTAL CHARGES	664 175.19	564 365.00	485 447.95	78'917.05
TOTAL REVENUS	120 739.90	121 062.00	126 094.55	-5'032.55
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	315 303.79	364 500.00	295 726.78	68'773.22
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	55 926.04	48 460.00	40 866.77	7'593.23
34 CHARGES FINANCIÈRES	5 268.95	3 700.00	2 649.40	1'050.60
36 CHARGES DE TRANSFERT	132 976.00	147 705.00	146 205.00	1'500.00
38 CHARGES EXTRAORDINAIRES	154 700.41	0.00	0.00	0.00

4. COMPTE DE RESULTAT FONCTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2023

Fonction et Titres	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023	Dépassement 2023
42 TAXES	66 317.90	68 600.00	70 032.55	-1'432.55
44 REVENUS FINANCIERS	37 960.00	36 000.00	39 600.00	-3'600.00
45 PRÉLÈVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	0.00	0.00	0.00	0.00
46 REVENUS DE TRANSFERT	16 462.00	16 462.00	16 462.00	0.00
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES				
TOTAL CHARGES	218 790.32	290 082.00	251 332.85	38'749.15
TOTAL REVENUS	12 546.00	800.00	5 557.57	-4'757.57
31 HERITAGE CULTUREL				
TOTAL CHARGES	2 035.17	3 500.00	0.00	3'500.00
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 035.17	3 500.00	0.00	3'500.00
32 CULTURE, AUTRES				
TOTAL CHARGES	80 348.66	99 412.00	89 180.24	10'231.76
TOTAL REVENUS	10 530.00	0.00	2 793.17	-2'793.17
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	37 985.36	54 900.00	45 367.04	9'532.96
36 CHARGES DE TRANSFERT	42 363.30	44 512.00	43 813.20	698.80
39 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	0.00	0.00
42 TAXES	10 530.00	0.00	2 793.17	-2'793.17
46 REVENUS DE TRANSFERT	0.00	0.00	0.00	0.00
34 SPORTS ET LOISIRS				
TOTAL CHARGES	124 406.49	170 170.00	145 152.61	25'017.39
TOTAL REVENUS	2 016.00	800.00	2 764.40	-1'964.40
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	90 791.43	131 670.00	113 952.06	17'717.94
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	0.00	0.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	33 615.06	38 500.00	31 200.55	7'299.45
42 TAXES	2 016.00	800.00	2 764.40	-1'964.40
43 REVENUS DIVERS	0.00	0.00	0.00	0.00
35 EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES				
TOTAL CHARGES	12 000.00	17 000.00	17 000.00	0.00
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	12 000.00	17 000.00	17 000.00	0.00

4. COMPTE DE RESULTAT FONCTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2023

Fonction et Titres	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023	Dépassement 2023
4 SANTE				
TOTAL CHARGES	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
49 SANTE PUBLIQUE, NON MENTIONNE AILLEURS				
TOTAL CHARGES	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	0.00	0.00	0.00	0.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	0.00	0.00	0.00	0.00
42 TAXES	0.00	0.00	0.00	0.00
5 SECURITE SOCIALE				
TOTAL CHARGES	990 951.63	793 717.45	760 775.31	32'942.14
TOTAL REVENUS	100 389.45	105 480.00	155 044.95	-49'564.95
53 VIEILLESSE ET SURVIVANTS				
TOTAL CHARGES	0.00	6 500.00	4 076.00	2'424.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	0.00	6 500.00	4 076.00	2'424.00
54 FAMILLE ET JEUNESSE				
TOTAL CHARGES	873 531.56	633 805.45	619 559.26	14'246.19
TOTAL REVENUS	100 389.45	105 480.00	146 295.90	-40'815.90
30 CHARGES DE PERSONNEL	0.00	224 800.45	267 528.18	-42'727.73
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	27 310.49	27 800.00	29 180.19	-1'380.19
36 CHARGES DE TRANSFERT	846 221.07	381 205.00	322 850.89	58'354.11
38 CHARGES EXTRAORDINAIRES	0.00	0.00	0.00	0.00
42 TAXES	88 721.45	94 000.00	122 612.90	-28'612.90
46 REVENUS DE TRANSFERT	11 668.00	11 480.00	23 683.00	-12'203.00
55 CHOMAGE				
TOTAL CHARGES	184.00	5 000.00	0.00	5'000.00
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	184.00	5 000.00	0.00	5'000.00
57 AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE				
TOTAL CHARGES	92 156.07	118 412.00	107 740.05	10'671.95
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	8 749.05	-8'749.05
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	26 732.63	40 100.00	35 963.65	4'136.35
36 CHARGES DE TRANSFERT	65 423.44	78 312.00	71 776.40	6'535.60
42 TAXES	0.00	0.00	8 749.05	-8'749.05
46 REVENUS DE TRANSFERT	0.00	0.00	0.00	0.00

4. COMPTE DE RESULTAT FONCTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2023

Fonction et Titres	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023	Dépassement 2023
59 DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS				
TOTAL CHARGES	25 080.00	30 000.00	29 400.00	600.00
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	25 080.00	30 000.00	29 400.00	600.00
6 TRANSPORTS				
TOTAL CHARGES	780 234.04	522 914.00	1 433 690.74	-910'776.74
TOTAL REVENUS	29 838.25	28 000.00	29 644.25	-1'644.25
61 CIRCULATION ROUTIERE				
TOTAL CHARGES	719 467.29	445 670.00	1 393 298.64	-947'628.64
TOTAL REVENUS	5 718.25	5 000.00	15 257.35	-10'257.35
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	281 695.40	305 455.00	390 145.54	-84'690.54
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	297 600.84	133 015.00	133 015.45	-0.45
36 CHARGES DE TRANSFERT	7 155.60	7 200.00	7 155.60	44.40
38 CHARGES EXTRAORDINAIRES	133 015.45	0.00	862 982.05	-862'982.05
42 TAXES	5 238.25	5 000.00	13 063.35	-8'063.35
44 REVENUS FINANCIERS	480.00	0.00	480.00	-480.00
46 REVENUS DE TRANSFERT	0.00	0.00	1 714.00	-1'714.00
62 TRANSPORTS PUBLICS				
TOTAL CHARGES	60 766.75	77 244.00	40 392.10	36'851.90
TOTAL REVENUS	24 120.00	23 000.00	14 386.90	8'613.10
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	42 293.75	43 000.00	13 948.10	29'051.90
36 CHARGES DE TRANSFERT	18 473.00	34 244.00	26 444.00	7'800.00
42 TAXES	24 120.00	23 000.00	14 386.90	8'613.10
46 REVENUS DE TRANSFERT	0.00	0.00	0.00	0.00
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
TOTAL CHARGES	532 546.58	630 859.00	561 190.87	69'668.13
TOTAL REVENUS	95 859.25	127 400.00	108 703.69	18'696.31
71 APPROVISIONNEMENT EN EAU				
TOTAL CHARGES	5 996.25	6 100.00	5 510.55	589.45
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5 996.25	6 100.00	5 510.55	589.45
72 TRAITEMENT DES EAUX USEES				
TOTAL CHARGES	144 445.36	173 000.00	142 461.57	30'538.43
TOTAL REVENUS	56 757.85	117 000.00	78 673.75	38'326.25
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	144 445.36	173 000.00	142 461.57	30'538.43
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	0.00	0.00

4. COMPTE DE RESULTAT FONCTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2023

Fonction et Titres	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023	Dépassement 2023
46 REVENUS DE TRANSFERT	56 757.85	117 000.00	78 673.75	38'326.25
73 GESTION DES DECHETS				
TOTAL CHARGES	355 753.22	401 259.00	353 884.05	47'374.95
TOTAL REVENUS	32 550.05	6 400.00	17 234.84	-10'834.84
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	347 550.07	392 980.00	346 289.05	46'690.95
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	0.00	0.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	8 203.15	8 279.00	7 595.00	684.00
42 TAXES	24 873.05	6 400.00	10 929.85	-4'529.85
46 REVENUS DE TRANSFERT	7 677.00	0.00	6 304.99	-6'304.99
75 PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE				
TOTAL CHARGES	8 030.90	6 500.00	6 120.00	380.00
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5 030.90	3 500.00	3 420.00	80.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	3 000.00	3 000.00	2 700.00	300.00
76 LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT				
TOTAL CHARGES	7 325.90	3 000.00	7 405.00	-4'405.00
TOTAL REVENUS	3 918.20	1 000.00	6 805.00	-5'805.00
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 907.90	0.00	5 805.00	-5'805.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	4 418.00	3 000.00	1 600.00	1'400.00
42 TAXES	0.00	0.00	5 805.00	-5'805.00
46 REVENUS DE TRANSFERT	3 918.20	1 000.00	1 000.00	0.00
77 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES				
TOTAL CHARGES	8 298.60	41 000.00	39 347.70	1'652.30
TOTAL REVENUS	2 633.15	3 000.00	5 990.10	-2'990.10
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	8 298.60	41 000.00	39 347.70	1'652.30
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	0.00	0.00
42 TAXES	2 633.15	3 000.00	5 990.10	-2'990.10
79 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
TOTAL CHARGES	2 696.35	0.00	6 462.00	-6'462.00
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 696.35	0.00	6 462.00	-6'462.00

4. COMPTE DE RESULTAT FONCTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2023

Fonction et Titres	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023	Dépassement 2023
8 ECONOMIE PUBLIQUE				
TOTAL CHARGES	9 728.50	10 000.00	10 005.15	-5.15
TOTAL REVENUS	93 400.25	98 960.00	112 568.49	-13'608.49
82 SYLVICULTURE				
TOTAL CHARGES	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	0.00	0.00
86 BANQUES ET ASSURANCES				
TOTAL CHARGES	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL REVENUS	22 842.00	15 000.00	27 918.00	-12'918.00
44 REVENUS FINANCIERS	22 842.00	15 000.00	27 918.00	-12'918.00
87 COMBUSTIBLES ET ENERGIE				
TOTAL CHARGES	9 728.50	10 000.00	10 005.15	-5.15
TOTAL REVENUS	70 558.25	83 960.00	84 650.49	-690.49
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	9 728.50	10 000.00	10 005.15	-5.15
42 TAXES	6 118.25	7 000.00	6 399.05	600.95
44 REVENUS FINANCIERS	64 440.00	76 960.00	78 251.44	-1'291.44
9 FINANCES ET IMPÔTS				
TOTAL CHARGES	1 223 863.01	711 816.00	831 764.73	-119'948.73
TOTAL REVENUS	7 812 777.31	5 476 077.00	5 992 731.54	-516'654.54
91 IMPOTS				
TOTAL CHARGES	279 652.77	150 000.00	161 020.02	-11'020.02
TOTAL REVENUS	6 288 626.97	5 221 077.00	4 773 242.64	447'834.36
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	101 265.40	0.00	22 535.60	-22'535.60
36 CHARGES DE TRANSFERT	178 387.37	150 000.00	138 484.42	11'515.58
40 REVENUS FISCAUX	6 263 660.94	5 207 198.00	4 747 351.09	459'846.91
42 TAXES	2 056.51	0.00	920.02	-920.02
46 REVENUS DE TRANSFERT	22 909.52	13 879.00	24 971.53	-11'092.53
48 REVENUS EXTRAORDINAIRES	0.00	0.00	0.00	0.00
92 CONVENTIONS FISCALES				
TOTAL CHARGES	67 141.29	66 316.00	66 179.72	136.28
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	67 141.29	66 316.00	66 179.72	136.28

4. COMPTE DE RESULTAT FONCTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2023

Fonction et Titres	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023	Dépassement 2023
93 PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES				
TOTAL CHARGES	188 129.00	403 000.00	470 765.00	-67'765.00
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	188 129.00	403 000.00	470 765.00	-67'765.00
46 REVENUS DE TRANSFERT	0.00	0.00	0.00	0.00
96 ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE				
TOTAL CHARGES	688 939.95	92 500.00	133 799.99	-41'299.99
TOTAL REVENUS	1 524 150.34	255 000.00	1 218 736.20	-963'736.20
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3 897.90	20 000.00	20 883.05	-883.05
34 CHARGES FINANCIÈRES	685 042.05	72 500.00	112 916.94	-40'416.94
42 TAXES	3 823.34	0.00	0.00	0.00
44 REVENUS FINANCIERS	1 520 327.00	255 000.00	1 218 736.20	-963'736.20
97 REDISTRIBUTIONS				
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	752.70	-752.70
46 REVENUS DE TRANSFERT	0.00	0.00	752.70	-752.70
TOTAL GENERAL				
TOTAL CHARGES	7 516 919.66	6 013 440.15	6 734 462.38	-721'022.23
TOTAL REVENUS	8 517 648.06	6 138 279.00	6 770 632.54	-632'353.54
EXCEDENT(-) / PERTE	-1'000'728.40	-124'838.85	-36'170.16	-88'668.69

5. INVESTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2023

Comptes	Désignation	Comptes au 31.12.2022	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023
F02	SERVICES GENERAUX			
	Total des dépenses	2 817 864.11	1 915 400.00	293 676.00
	Total des recettes	0.00	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	2 729 864.11	1 809 000.00	187 276.00
56	Subventions d'investissements propres	88 000.00	106 400.00	106 400.00
63	Subventions d'investissements acquises	0.00	0.00	0.00
F21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	Total des dépenses	325 309.03	250 000.00	7 000.00
	Total des recettes	0.00	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	325 309.03	250 000.00	7 000.00
63	Subventions d'investissements acquises	0.00	0.00	0.00
F54	FAMILLE ET JEUNESSE			
	Total des dépenses	0.00	0.00	0.00
	Total des recettes	0.00	0.00	0.00
54	Prêts	0.00	0.00	0.00
F61	CIRCULATION ROUTIERE			
	Total des dépenses	360 262.04	0.00	0.00
	Total des recettes	0.00	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	360 262.04	0.00	0.00
F72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	Total des dépenses	0.00	0.00	0.00
	Total des recettes	0.00	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00
63	Subventions d'investissements acquises	0.00	0.00	0.00
F73	GESTION DES DECHETS			
	Total des dépenses	0.00	0.00	0.00
	Total des recettes	0.00	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00
F79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	Total des dépenses	0.00	125 000.00	0.00
	Total des recettes	0.00	0.00	0.00
52	Immobilisations incorporelles	0.00	125 000.00	0.00
	TOTAL GENERAL			
	Total des dépenses	3 503 435.18	2 290 400.00	300 676.00
	Total des recettes	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	3 503 435.18	2 290 400.00	300 676.00

6. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

DESIGNATION	Au 31.12.2023
1 Résultat total	36'170.16
2 + Amortis. du PA et subv. d'investissements (planifiés, non planifiés, complémentaires)	1'131'601.11
3 + Amortissements des prêts et participations PA	-
4 - Augmentation / + diminution des créances	195'039.40
5 - Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	1'175.90
6 - Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-85'038.31
7 + Pertes / - bénéfiques sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	-
8 + Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	-949'403.00
9 + Augmentation / - diminution des engagements courants	10'641.63
10 + Augmentation / - diminution des provisions	135'345.00
11 + Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-24'610.69
12 + Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	-
FTO FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE [FTO]	450'921.20
13 + Remboursement des tiers	-
14 + Subventions acquises	-
15 + Remboursements des prêts et de participations	-
RI Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-
16 - Immobilisations corporelles	- 300 676.00
17 - Investissements pour le compte de tiers	0.00
18 - Immobilisations incorporelles	0.00
CI Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-300'676.00
FTI Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA [FTI]	-300'676.00
19 - Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF (ct)	-
20 + Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF (ct)	-
21 - Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF (lt)	-230'724.00
22 + Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF (lt)	-
FTP Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF [FTP]	-230'724.00
TOT1 FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT ET DE PLAC	-531'400.00
23 + Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	45'267.92
24 + Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-646'892.20
FTF FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT [FTF]	-601'624.28
TOT2 VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME [FTO]+[FTI+P]+[FTF]	-682'103.08
100 Liquidités et placements à court terme au 01.01.2023	4'999'678.79
101 Liquidités et placements à court terme au 31.12.2023	4'317'575.71
TOT3 VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	-682'103.08

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Jussy reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier (PF) sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. On distingue les parcelles construites par rapport aux parcelles vierges. Les deux sont considérées comme des réserves de superficie permettant à la commune si elle le souhaite un jour d'y mener des projets de construction ou simplement d'exploitation des ressources.

La dernière réévaluation a été réalisée en 2022. La prochaine réévaluation sera effectuée en 2027.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100'000.00, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100'000.00 doivent obligatoirement être activées. La commune a choisi de comptabiliser au compte de résultats toutes les dépenses inférieures à CHF 100'000.00. Ces critères sont ceux utilisés depuis plusieurs années et figurant dans les procédures internes de la commune.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (sans changement par rapport à 2020), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

9. ETAT DU CAPITAL PROPRE

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 31.12.2022	Augm.	Dimin.	Solde au 31.12.2023
299	Excédent / découvert de bilan	23'987'631.07	9'936'894.19	9'900'724.03	24'023'801.23
2990	Résultat annuel	1'000'728.40	8'936'165.79	9'900'724.03	36'170.16
2999	Résultats cumulés des années précédentes	22'986'902.67	1'000'728.40	-	23'987'631.07
29	Total	23'987'631.07	9'936'894.19	9'900'724.03	24'023'801.23

L'excédent de revenus ressortant du compte de résultat de l'année s'élève à CHF 36'170.16

10. TABLEAU DES PROVISIONS

Compte CG	Provisions pour	Solde au 31.12.2022	Constitutions / Augmentations	Utilisations	Dissolutions	Solde au 31.12.2023	Réf.
0220.00.20500.00	Soldes vacances	7'767	-	655		7'112	1
0220.00.20810.00	Rente-pont AVS	13'000	13'000	-	-	26'000	2
5441.10.20870.00	Provision pour charges financières	500'000	-	-	-	500'000	3
9100.00.20590.01	Estimation fiscale	1'267'000	131'000	-	-	1'398'000	4
9100.00.20590.02	Frais de perception dus sur reliquat	94'000	-	8'000	-	86'000	5
Total des provisions		1'881'767	144'000	8'655	-	2'017'112	

1. Provision pour soldes vacances :

But : provisionner le risque financier inhérent à un éventuel règlement du solde des vacances des collaborateurs qui quitteraient la commune.

Au 31.12.2022, il existait un solde de vacances de 15.20 jours. A la fin de l'année 2023, le solde est passé à 17.18 jours, entraînant un ajustement de la provision. Pour rappel, cette dernière est calculée en multipliant le salaire horaire des collaborateurs par le solde des vacances à la fin de la période. Il est également ajouté un montant correspondant aux charges sociales supportées par l'employeur.

2. Provision pour rente-pont AVS :

But : cette provision a pour but de contribuer à l'aménagement des départs à la retraite. Il instaure le versement d'une rente-pont AVS, financée par la Commune, en cas de prise de retraite anticipée avant l'âge donnant droit à une rente simple AVS.

Cette provision est entrée en vigueur dès le 9 mai 2022, le montant de CHF 13'000 a été calculé en fonction des employés proches de la retraite souhaitant probablement bénéficier de cette rente-pont AVS.

3. Provision pour charges financières :

But : Provisionnement du prêt de CHF 500'000 à la Fondation Clair-Vivre.

La commune a décidé de provisionner un compte de prêt du PA pour la Fondation Clair-Vivre d'un montant de CHF 500'000. Cela signifie que la commune souhaite se couvrir de la perte de ce montant, qui est considérée comme probable et certaine, car elle ne sera pas restituée. En provisionnant cette somme, la commune s'assure qu'elle a les fonds nécessaires pour couvrir cette perte future et qu'elle peut continuer à respecter ses obligations financières.

4. Provision pour estimation fiscale :

But : cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes physiques dues aux estimations.

En effet, sur la base de l'historique des résultats fiscaux PP de ces dix dernières années, on peut constater des variations importantes. La fiscalité de la commune dépend principalement d'un nombre très réduit de contribuables qui représentent la moitié de la fiscalité. A cet effet, la provision de 12% sur la production encore estimée des personnes physique - PP- pour CHF 11'375'610.62 (+10.73% par rapport à 2022), des personnes morales -PM- pour CHF 40'283.95 (-0.56%) et de l'IS pour CHF 232'276.-- (100%) a été ajustée au 31.12.2023, soit une provision totale de CHF 1'398'000.--. Il en résulte donc une augmentation de la provision pour un montant de CHF 131'000.-- en charge de l'exercice 2023. Pour mémoire le taux de 12% correspond au taux maximum autorisé selon les critères de l'Etat de Genève.

5. Provision pour frais de perception dus sur le reliquat fiscal :

But : conformément à la loi sur les contributions publiques, des frais de perception sont dus par les communes à l'Etat de Genève sur la perception des impôts des PP et PM,

Cette provision est calculée sur le reliquat fiscal restant en fin d'année qui n'a, par définition, pas donné lieu à un recouvrement. Le montant dû à l'Etat équivaut à 3% du reliquat fiscal net. Le reliquat net au 31.12.2023 se monte à CHF 2'875'251.48 contre CHF 3'149'145.61-- à fin 2022. En conséquence, la diminution du reliquat net de CHF 273'894.13.-- se traduit par diminution de la provision pour les frais de perception pour CHF 8'000.--. Ainsi la provision au 31.12.2023 se monte à CHF 86'000.--.

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	Fondation communale pour le logement	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Fondation de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région	Mise à disposition de logements dans la commune	Electricité, gaz, eau, énergie thermique	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	360 mios de francs	23 mios	100 millions de francs	137'000 F
dont détenu par la commune	0.36% soit 25'942 sur 7'200'000 actions	100%	0.0696%	0.365%
Valeur d'acquisition de la participation	CHF 3'008'575	CHF 1'429'900	CHF 69'600	CHF 500
Valeur comptable de la participation	CHF 5'283'514	CHF 1'429'900	CHF 69'600	CHF 500
Principaux autres détenteurs	Etat de Genève et les communes genevoises	---	Etat de Genève et les communes genevoises	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon	La Fondation ne détient aucune participation, ses investissements sont uniquement de nature immobilière.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA, Swisspower Renewables AG	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Refacturation de travaux réalisés pour le compte de la Fondation Facturation honoraires du responsable technique	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques du marché de l'immobilier	Risques du marché de l'énergie	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	MCH2	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	+ CHF 176 millions de francs (2022)	+ CHF 2'669'562.94 (2022)	+ CHF 501.3 millions de francs (2022)	+ CHF 2'009 (1.07.21-30.06.22)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	30'034 millions de francs (2022) dont 1'984 millions de francs de capitaux propres	CHF 45.9 mios (2022)	CHF 4'272 millions de francs (2022) dont CHF 2'534 millions de francs de capitaux propres.	CHF 1'847'685(06.2022) dont CHF 1'472'290 de capitaux propres

Nom de l'entité	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal d'informatique	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés	Groupement intercommunal de Protection Civile des Voirons (ORPC Voirons)
Forme juridique	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés	Organisation commune de Protection Civile
Total du capital	---	---	---	---	---
dont détenu par la commune	---	---	---	---	---
Valeur d'acquisition de la participation	---	---	---	---	---
Valeur comptable de la participation	---	---	---	---	---
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes de Chêne-Bourg, Puplinge, Presinge et Thônex
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Contribution annuelle aux coûts de fonctionnement
Risques spécifiques	---	---	---	---	---
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+ CHF 489'122 (2022) sur un total de charges de CHF 4'793'198	+ CHF 4'168'984 (2022) sur un total de charges de CHF 83'475'186	+ CHF 353'738 (2022) sur un total de charges de CHF 9'689'234	+CHF 12'622 (2022) sur un total de charges de CHF 1'041'566	CHF 0 les surplus/manques de contributions versées sont restitués/versés
Total du bilan de la dernière année de l'entité	CHF 7'344'704 (2022) dont CHF 2'679'722 de capital propre	CHF 19'113'907 (2022) dont CHF 11'272'465 de capital propre	CHF 2'134'462 (2022) dont CHF 1'577'724 de capital propre	CHF 3'964'919 (2022) dont CHF 3'936'695 de capital propre	+ CHF 75'543 (2022)

12. TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	Garantie CAP (caisse de pension)	Cautionnement Fondation pour le logement
Nom de l'entité bénéficiaire	Voir ci-dessous	Fondation de la commune de Jussy pour le logement
Propriétaires (les +) importants de cette unité		Commune de Jussy
Typologie du rapport juridique		Cautionnement
Flux financiers de l'année (commune/entité)		Refacturation taux de travail de 20% à la charge de la commune de Jussy CHF 34'644.35
Prestations couvertes par la garantie		Emprunt sur l'immeuble Jussy 332
Montant de la garantie au 31.12.2023		CHF 3'555'000.00
Date du vote du CM approuvant la garantie		15.03.2010
Risque (situation actuelle, taux couverture, ..)		Capitaux propres au 31.12.2023 de plus de 28 millions. Résultats d'exploitations moyens supérieurs à CHF 600'000.- sur les 3 dernières années. Risque estimé : très faible.

Engagements envers la CAP (caisse de pension) :

La Commune a garanti par délibération du 18.02.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2022).

- Engagements de prévoyance de la Commune : CHF 5'077'563.64.
- Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
 - Engagements de prévoyance de l'ACG : CHF 47'218'368.55
 - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance : CHF 17'869'778.26
 - Engagements du groupement SIS : CHF 146'366'298.25
 - Engagements de prévoyance de la caisse : CHF 4'071'256'423.83
- Degré de couverture de la CPI selon l'article 44 OPP2 : 75.96 %

Observations :

- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2022 de la CPI, les comptes de l'année 2023 n'étant pas encore audités.

Informations complémentaires :

Détention, dans le portefeuille de titres de la BCGE, de 3 cédules hypothécaires non nanties de CHF 255'000 et CHF 570'000 (premier rang) et de CHF 150'000 (deuxième rang).

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Numéro du bien	Type de biens	Cat. patrim. PA / PF	Libellé compte	Statut	Date d'élab.CM	Montant crédit voté	Dépassement / économie	Durée Amort.	Solde au 31.12.2022	Dépenses 2023	Recettes 2023	Correction Dépréciation (-) Revalorisation	Amort. planifiés 2023	Amort. Non planifiés 2023	Amort. Compl. 2023	Solde au 31.12.2023	Valeur acquisition	Amort. planifiés cumulés	Amort. Compl. cumulés	Valeur résiduelle		
29004140	Objet	PA	Rte de Jussy 312 - rénovation bâtiment mairie	Cloturé	19.04.2010	2'635'000.00	506'033.21	30-E	1'800'000.00	0.00	0.00	0.00	94'736.84	0.00	0.00	1'705'263.16	3'141'033.21	1'194'736.84	241'033.21	1'705'263.16		
29011140	Parcelle	PA	Parcelle 119 rte de Juvigny - Achat parcelle	Terminé	27.10.2021	2'556'800.00	7'295.20	30-T	2'565'168.20	0.00	1'073.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2'564'095.20	2'564'095.20	0.00	0.00	2'564'095.20		
29012140	Parcelle	PA	Parcelle 119 rte de Juvigny - Rénovation bâtiment	En cours	27.10.2021	4'825'000.00		30-T	164'695.91	188'349.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	353'044.91	353'044.91	0.00	0.00	353'044.91		
21701140	Objet	PA	Rénovation appartement Les Beillans 1er étage	Cloturé	13.11.2017	165'000.00	-13'145.75	20-T	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	151'854.25	30'370.84	121'483.41	0.00		
21700614	Objet	PA	Assainissement énergétique bâtiments complexe Beillans (Phase 2)	Cloturé	02.11.2020	1'450'000.00	-223'996.72	10-T	1'088'469.62	0.00	0.00	0.00	40'866.77	0.00	0.00	1'047'602.85	1'226'003.28	137'533.43	40'867.00	1'047'602.85		
21700814	Parcelle	PA	Agrandissement école primaire des Beillans	En cours	01.02.2021	60'000.00		30-T	0.00	7'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7'000.00	7'000.00	0.00	0.00	7'000.00		
61510114	Objet	PA	Balayeuse	Cloturé	07.06.2021	196'000.00	-323.35	15-T	169'586.43	0.00	0.00	0.00	13'045.11	0.00	13'045.11	143'496.21	195'676.65	26'090.22	26'090.22	143'496.21		
61505140	Objet	PA	Enfouissement lignes route de Monniaz	Cloturé	12.06.2027	2'660'000.00	-234'533.87	20-T	1'819'844.22	0.00	0.00	0.00	119'970.34	0.00	849'936.94	849'936.94	2'425'466.13	525'121.91	1'050'407.28	849'936.94		
61500814	Objet	PA	Voie verte Route de Juvigny	Cloturé	07.02.2022	160'000.00	4'585.39	30-T	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	164'585.39	0.00	164'585.39	0.00		
79001142	Objet	PA	Plan directeur communal	Projet	13.03.2023	225'000.00		05-T	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
140	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF																					
54411055	Objet	PA	Prêt à la Fondation Clair-Vivre	Cloturé	28.05.2020	500'000.00	0.00	00-T	500'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	500'000.00	500'000.00	0.00	0.00	500'000.00		
144	TOTAL PRETS																					
29076146	FIDU	PA	Attribution FIDU 2023	Cloturé	23.08.2022	106'400.00	0.00	30-T	0.00	106'400.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	106'400.00	106'400.00	0.00	0.00	106'400.00		
146	TOTAL SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS FIDU																					
30108400	Bâtiments	PF	Copropriété rte de Jussy 316 (parc. N°29/785)		14.04.2014	1'510'000.00			1'638'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'638'000.00	500'000.00	0.00	0.00	500'000.00		
31108400	Bâtiments	PF	Rénovation Auberge La Couronne et appart. 1er étage		04.12.2017				181'954.90	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	181'954.90	14'673'106.80	4'855'946.75	3'146'720.78	6'670'439.27		
10108400	Bâtiments	PF	Parcelle 29/134 - Rte de Jussy 336		10.12.2012	1'050'000.00			2'330'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2'330'000.00	106'400.00	0.00	0.00	106'400.00		
20108400	Bâtiments	PF	Parcelle 29/136 - Rte de Jussy 340		11.11.2013	1'600'000.00			1'270'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'270'000.00	620'343.00	37'530.01	476'412.99	106'400.00		
70108000	Parcelle	PF	Parcelle 10872 - Rte Lullier 24-26						65'400.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	65'400.00						
72108000	Parcelle	PF	Parcelle 1323 chamboton renaturisé - Rte de Juvigny						94'200.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	94'200.00						
73108000	Parcelle	PF	Parcelle 121 - Jussy parking (Rte de Juvigny)						1'281'800.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'281'800.00						
74108000	Parcelle	PF	Parcelle 473 - Les Hutins (Siennet)						11'900.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	11'900.00						
75108000	Parcelle	PF	Parcelle 344 - Les Champs du Loup / Les Communes / Les Manso						58'600.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	58'600.00						
78108000	Parcelle	PF	Parcelle 425 - Ch. Gresevaux						129'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	129'000.00						
79108000	Parcelle	PF	Parcelle 488 - Ch. Pauses Basses						144'300.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	144'300.00						
81108000	Parcelle	PF	Parcelle 424 - Ch. Gresevaux		06.09.1993	36'000.00			63'700.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	63'700.00						
82081080	Parcelle	PF	Parcelle 568 - Bois Barbaz		10.10.2022	27'500.00			0.00	26'997.20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	26'997.20						
82108000	Parcelle	PF	Parcelle 1260 - Bois de la Salle / Les Devants / Les Esserts		06.02.2017				86'400.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	86'400.00						
77108000	Bâtiments	PF	Parcelle 423 - Ch. Gresevaux						64'100.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	64'100.00						
96831080	Parcelle	PF	Parcelle 52B - Terrain 4 BProt ex Pinget - Rte de Jussy 312		13.10.2014	800'000.00			579'200.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	579'200.00						
96841080	Parcelle	PF	Parcelles 120 - Rte de Juvigny						1'141'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'141'000.00						
96861084	Bâtiments	PF	Parcelle 135 - Route de Jussy 338		10.10.2022	1'740'000.00			1'740'000.00	203'726.80	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'943'726.80						
108	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE FINANCIER																					

14. EXPLICATIONS SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS ET NON ENCORE CLÔTURES

Au 31.12.2023, il n'existe aucun crédit d'engagement ouvert depuis plus de cinq ans et non encore clôturé.

15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil exécutif avec la collaboration du Secrétaire général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Le plan financier quadriennal permet d'anticiper les éventuelles lacunes de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

iii. Risque de taux d'intérêt

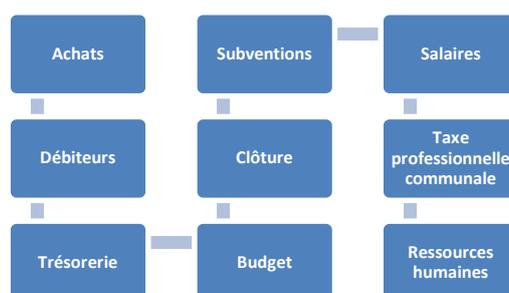
Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa dette est contractée en taux fixes.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont inexistantes.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Le système de contrôle interne introduit par la commune en 2018 a été complètement révisé en 2020 par un prestataire externe. Les neuf processus suivants ont été mis en place :



Ces processus ont été établis sur la base du "Guide du système de contrôle interne des communes genevoises" mandaté par l'ACG, en les adaptant aux risques et à l'activité de la commune.

Ils ont été mis en place afin de d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la commune.

La révision du SCI s'est déroulée en 4 étapes :

1. Mise à jour de la législation communale (règlements, directives, etc.) et de la documentation SCI (modèles, procédures, directives, etc.) en fonction de l'évolution normative depuis 2013 (nouvelle Constitution, nouvelle LGAF, nouvelle LAC). Création d'une table documentaire récapitulative avec références au SIL et au site web communal, et identification de « référents SCI » par domaine.
2. Revue des 8 processus-clés issus du SCI 2013 et des documents liés, adaptation aux besoins de la commune y compris éventuelles modifications de la réglementation, établissement ou mise à jour de fiches de contrôle type « Optimiso/SIACG » ou de matrices de contrôle type « Guide SCI ».
3. Revue des 4 matrices de contrôle RH (y compris procédures ou modèles liés) issues de la mise à jour 2017, adaptation aux besoins de la commune, établissement ou mise à jour de fiches de contrôle type « Optimiso/SIACG » ou de matrices de contrôle type « Guide SCI ».
4. Identification des principaux contrôles (hors processus-clés SCI ci-avant) requis par la législation communale et établissement des fiches de contrôles « généraux » y relatifs. Création d'une table récapitulative des contrôles « généraux » et attribution aux référents SCI concernés.

C. CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrat de leasings.

16. RATIOS FINANCIERS

Taux endettement net						
	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Résultat	-227.79%	-305.31%	-242.97%	-219.23%	-307.52%	-258.69%
Définition	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.					
Objectif	Le taux d'endettement net indique quelle proportion des revenus fiscaux, respectivement combien de tranches annuelles seraient nécessaires afin de rembourser la dette nette.					
Baromètre	< 100%		100%-150%	> 150%		
Remarque	Le ratio est très bon compte tenu du fait que la commune à un solide patrimoine financier. Les capitaux de tiers représentent 27% du total du bilan et 38% du patrimoine financier. Il y a donc une excellente couverture du PF. Toutefois ce ratio n'est pas le plus intéressant pour mesurer le niveau d'endettement communal.					

Degré d'autofinancement						
	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Résultat	126.46%	2.72%	147.36%	80.85%	388.38%	89.35%
Définition	Le degré d'autofinancement est l'autofinancement exprimé en % de l'investissement net.					
Objectif	Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une commune peut financer par ses propres moyens. A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle. Le rouge symbolise une conjoncture de crise, le vert la haute conjoncture.					
Baromètre	50%-80%		80%-100%	> 100%		
Remarque	Le % d'autofinancement a fortement augmenté du fait de la comptabilisation d'amortissements complémentaires. Quand bien même une baisse du bénéfice réalisé en 2023. En cause, la diminution des recettes fiscales. La capacité d'autofinancer de nouveaux investissements s'en trouve améliorée. Il faut considérer ce ratio avec prudence car il ne prend pas en compte les investissements du PF.					

Part des charges d'intérêts nets						
	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Résultat	0.03%	-0.01%	0.19%	0.15%	0.47%	0.09%
Définition	La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.					
Objectif	Cet indicateur exprime quelle proportion des revenus courants est affectée à la charge d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre budgétaire est élevée.					
Baromètre	0%-4%		4%-9%	> 9%		
Remarque	L'endettement a diminué en 2023 du fait du remboursement d'un emprunt et de l'amortissement financier sur différents emprunts en cours. Toutefois les derniers emprunts se sont faits à des taux plus élevés ayant pour conséquence l'augmentation de la charge des intérêts.					

Dette brute par rapport aux revenus						
	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Résultat	8.32%	46.56%	53.49%	84.72%	97.25%	48.27%
Définition	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.					
Objectif	Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.					
Baromètre	< 50%		50%-100%	100%-150%	150%-200%	> 200%
Remarque	L'endettement communal a augmenté en 2021 de + CHF 1'143'642.– expliquant l'évolution de ce ratio qui reste encore dans les limites raisonnables. La commune peut encore s'endetter à hauteur de CHF 3.5 millions avant que le ratio ne bascule dans une situation préoccupante (jaune).					

16. RATIOS FINANCIERS

Proportion des investissements						
	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Résultat	28.47%	18.14%	24.67%	41.31%	5.09%	28.15%
Définition	La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.					
Objectif	La proportion des investissements renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.					
Baromètre	< 10%	10%-20%	20%-30%	> 30%		
Remarque	Un ratio dans le rouge ne signifie pas une situation critique mais un effort d'investissement très élevé, au contraire le vert, un effort d'investissement de faible à moyen. Ce ratio est à mettre en regard avec le niveau des liquidités et celui des emprunts.					

Part du service de la dette						
	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Résultat	4.37%	6.36%	5.37%	11.61%	4.45%	6.93%
Définition	La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants.					
Objectif	Dans quelle mesure les services des intérêts et ses amortissements (=service de la dette) grèvent les revenus courants. Une proportion élevée démontre une marge de manoeuvre budgétaire qui s'amenuise.					
Baromètre	< 5%	5%-15%	> 15%			
Remarque	Malgré une augmentation, ces dernières années de l'endettement, la part du service de la dette reste contenue grâce aux revenus financiers qui représentent 21% des revenus courants en raison de l'excellente performance du titre BCGe détenu au PF. En dessous de 15% la charge est jugée comme acceptable.					

Dette nette en francs par habitant						
	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Résultat	-12'181	-11'440	-12'028	-11'396	-12'435	-11'761
Définition	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant.					
Objectif	Démontrer le poids de la dette publique par habitant. Ce ratio n'a qu'une valeur informative limitée car l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants plutôt que leur nombre.					
Baromètre	< 0	0-1'000	1'000-2'500	2'500-5'000	> 5'000	
Remarque	Un résultat négatif signifie que le patrimoine financier est supérieur aux capitaux de tiers. Il traduit donc une valeur de patrimoine net par habitant et non une part de dette par habitant.					

Taux d'autofinancement						
	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Résultat	30.66%	0.50%	32.15%	19.79%	17.29%	20.78%
Définition	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.					
Objectif	Il indique quelle proportion de ses revenus la collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements.					
Baromètre	< 10%	10%-20%	> 20%			
Remarque	Le taux d'autofinancement s'est fortement amélioré du fait de la comptabilisation des amortissements complémentaires.					

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES

LISTE DES COMPTES 2F 2N		Budget 2023	Comptes 2023	Dépassement	Explications
F11 SECURITE PUBLIQUE					
30	CHARGES DU PERSONNEL	89'579.20	99'242.50	-9'663.30	Activité annexe pour la notifications des actes poursuites dans la région Arve Lac. Le coût est pris en charge intégralement par le canton. Voir dans la fonction 14.
F14 QUESTIONS JURIDIQUES					
39	IMPUTATIONS INTERNES	-	16'901.00	-16'901.00	Activité annexe pour la notifications des actes poursuites pris intégralement en charge par l'Office des poursuites. Refacturé par la nature 42.
F15 SERVICE DU FEU					
30	CHARGES DU PERSONNEL	42'242.00	46'057.15	-3'815.15	La compagnie 33 a effectué des interventions pour des inondations lors des fortes pluies durant l'automne 2023 occasionnant une surplus des heures. Ces interventions ont eu lieu dans le cadre du groupement intercommunal. Il est d'usage que les heures prestées soient assumées par les compagnies elles-mêmes.
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	109'519.00	124'665.39	-15'146.39	Acquisition d'une deuxième borne hydrante alors qu'il en était prévu une au budget. Achat d'une tente d'accueil pour le PRU en cas de crise.
36	CHARGES DE TRANSFERT	79'114.00	80'238.25	-1'124.25	Augmentation de la participation aux frais du S.I.S. Ville de Genève
F54 FAMILLE ET JEUNESSE					
30	CHARGES DU PERSONNEL	224'800.45	267'528.18	-42'727.73	La fusion du jardin d'enfants avec Meinier à partir du mois d'août 2023 n'était pas prévu au budget. Cette réorganisation a nécessité la reprise d'une collaboratrice à un taux d'activité de 63%.
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	27'800.00	29'180.19	-1'380.19	La fusion du jardin d'enfants avec Meinier à partir du mois d'août 2023 n'était pas prévu au budget. Cette réorganisation a nécessité l'augmentation du taux d'activité de la direction du jardin d'enfant sous-traitée à la direction du GIPE pour un taux EPT de 20%.
F61 CIRCULATION ROUTIERE					
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	305'455.00	390'145.54	-84'690.54	Installation détecteur candélabres et luminaires CHF 24'555.60 et dépannages éclairage public Ch. De la Forge CHF 16'374.60 + Réparation boîte à vitesse s/JD6320 pour CHF 38'000 + Factures Solfor reçue tardivement projet Voie verte route de Juvigny CHF 15'270.50
F76 LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT					
36	CHARGES DE TRANSFERT	-	5'805.00	-5'805.00	Accompagnement mise en oeuvre transition énergétique SIG-éco21 remboursé intégralement par les SIG sur le compte 7690.00.42600.00
F79 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-	6'462.00	-6'462.00	Logiciel de modélisation 3D de la commune (Uzuffy)

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES

LISTE DES COMPTES 2F 2N	Budget 2023	Comptes 2023	Dépassement	Explications
F87 COMBUSTIBLE ET ENERGIE				
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	10'000.00	10'005.15	-5.15	Contrat SIG Lumina à la hausse
F91 IMPÔTS				
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-	22'535.60	-22'535.60	Dépréciation sur estimations fiscales 13k (impôt estimé et reliquat PP, PM et chiens) et Pertes s/créances fiscales 9K (irrecouvrable PP, PM et chiens)
36 CHARGES DE TRANSFERT	403'000.00	470'765.00	-67'765.00	Selon comptes exercices 2023 (contribution versée pour la péréquation financière intercommunale. "Arrêté du Conseil d'Etat")
F96 ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE				
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	20'000.00	20'883.05	-883.05	Etude de faisabilité nouveau centre aménagement parcelle n°1370(120&121) - Facture Urbaplan SA
34 CHARGES FINANCIERES	72'500.00	112'916.94	-40'416.94	Intérêts s/nouveau prêt 5098.44.92 (CHF 900'000.- BCGE) non prévu au budget CHF 10'407.75 / Rafraîchissement suite changement de locataire au 340 route de Jussy, dépassement de CHF 25'468.15
TOTAL DES DEPASSEMENTS	1'384'009.65	1'703'330.94	-319'321.29	

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2023
au Conseil municipal de la

Commune de Jussy

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la **Commune de Jussy**, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2023 arrêté au 31 décembre 2023.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2023 arrêté au 31 décembre 2023 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 1^{er} mai 2024

Société fiduciaire d'expertise
et de revision SA

Andrew Helaconde Chávez
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Antoine Pierroz
Expert-réviser agréé

Annexe :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexes

Fonction et Titres	Comptes 31.12.2022	Budget 31.12.2023	Comptes 31.12.2023	Dépassement au 31.12.2023
0 ADMINISTRATION GENERALE				
TOTAL CHARGES	2 651 855.98	2 033 576.50	1 918 860.69	-114'715.81
TOTAL REVENUS	171 719.48	81 000.00	105 947.90	24'947.90
01 CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF				
TOTAL CHARGES	229 329.70	294 720.25	257 774.24	-36'946.01
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
30 CHARGES DE PERSONNEL	197 535.55	231 720.25	223 348.20	-8'372.05
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	31 794.15	63 000.00	34 426.04	-28'573.96
02 SERVICES GENERAUX				
TOTAL CHARGES	2 422 526.28	1 738 856.25	1 661 086.45	-77'769.80
TOTAL REVENUS	171 719.48	81 000.00	105 947.90	24'947.90
30 CHARGES DE PERSONNEL	1 288 391.85	1 087 049.25	1 078 098.99	-8'950.26
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	406 863.85	480 400.00	434 434.72	-45'965.28
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	100 000.00	100 000.00	94 736.84	-5'263.16
34 CHARGES FINANCIÈRES	1 122.25	1 200.00	900.40	-299.60
36 CHARGES DE TRANSFERT	49 735.34	70 207.00	52 915.50	-17'291.50
38 CHARGES EXTRAORDINAIRES	576 412.99	0.00	0.00	0.00
42 TAXES	41 473.70	31 600.00	56 628.45	25'028.45
43 REVENUS DIVERS	19 658.08	17 000.00	15 228.95	-1'771.05
44 REVENUS FINANCIERS	36 614.75	32 400.00	34 090.50	1'690.50
46 REVENUS DE TRANSFERT	7 000.00	0.00	0.00	0.00
49 IMPUTATIONS INTERNES	66 972.95	0.00	0.00	0.00
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE				
TOTAL CHARGES	444 774.41	456 110.20	481 394.09	25'283.89
TOTAL REVENUS	80 378.17	99 500.00	134 339.60	34'839.60
11 SECURITE PUBLIQUE				
TOTAL CHARGES	141 454.39	176 012.20	176 389.65	377.45
TOTAL REVENUS	70 805.00	94 000.00	99 989.00	5'989.00
30 CHARGES DE PERSONNEL	0.00	89 579.20	99 242.50	9'663.30
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	7 009.44	12 975.00	4 671.15	-8'303.85
36 CHARGES DE TRANSFERT	67 472.00	73 458.00	72 476.00	-982.00
39 IMPUTATIONS INTERNES	66 972.95	0.00	0.00	0.00
42 TAXES	70 805.00	94 000.00	83 088.00	-10'912.00
49 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	16 901.00	16'901.00
14 QUESTIONS JURIDIQUES				
TOTAL CHARGES	20 124.15	29 000.00	34 317.45	5'317.45
TOTAL REVENUS	4 065.00	2 500.00	28 574.70	26'074.70
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1 718.00	2 500.00	1 026.25	-1'473.75
36 CHARGES DE TRANSFERT	18 406.15	26 500.00	16 390.20	-10'109.80
39 IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	16 901.00	16'901.00
42 TAXES	4 065.00	2 500.00	20 190.00	17'690.00
44 REVENUS FINANCIERS	0.00	0.00	8 384.70	8'384.70
15 SERVICE DU FEU				
TOTAL CHARGES	253 200.72	230 875.00	250 960.79	20'085.79
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
30 CHARGES DE PERSONNEL	47 133.40	42 242.00	46 057.15	3'815.15
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	132 781.92	109 519.00	124 665.39	15'146.39
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	0.00	0.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	73 285.40	79 114.00	80 238.25	1'124.25
46 REVENUS DE TRANSFERT	0.00	0.00	0.00	0.00
16 DEFENSE				
TOTAL CHARGES	29 995.15	20 223.00	19 726.20	-496.80
TOTAL REVENUS	5 508.17	3 000.00	5 775.90	2'775.90
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	11 694.15	2 880.00	2 383.20	-496.80
36 CHARGES DE TRANSFERT	18 301.00	17 343.00	17 343.00	0.00
42 TAXES	2 508.17	0.00	2 775.90	2'775.90
46 REVENUS DE TRANSFERT	3 000.00	3 000.00	3 000.00	0.00
2 FORMATION				
TOTAL CHARGES	664 175.19	564 365.00	485 447.95	-78'917.05
TOTAL REVENUS	120 739.90	121 062.00	126 094.55	5'032.55
21 SCOLARITE OBLIGATOIRE				
TOTAL CHARGES	664 175.19	564 365.00	485 447.95	-78'917.05
TOTAL REVENUS	120 739.90	121 062.00	126 094.55	5'032.55
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	315 303.79	364 500.00	295 726.78	-68'773.22
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	55 926.04	48 460.00	40 866.77	-7'593.23
34 CHARGES FINANCIÈRES	5 268.95	3 700.00	2 649.40	-1'050.60
36 CHARGES DE TRANSFERT	132 976.00	147 705.00	146 205.00	-1'500.00
38 CHARGES EXTRAORDINAIRES	154 700.41	0.00	0.00	0.00
42 TAXES	66 317.90	68 600.00	70 032.55	1'432.55
44 REVENUS FINANCIERS	37 960.00	36 000.00	39 600.00	3'600.00
45 PRÉLÈVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	0.00	0.00	0.00	0.00
46 REVENUS DE TRANSFERT	16 462.00	16 462.00	16 462.00	0.00
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES				
TOTAL CHARGES	218 790.32	290 082.00	251 332.85	-38'749.15
TOTAL REVENUS	12 546.00	800.00	5 557.57	4'757.57
31 HERITAGE CULTUREL				

Fonction et Titres		Comptes 31.12.2022	Budget 31.12.2023	Comptes 31.12.2023	Dépassement au 31.12.2023
TOTAL CHARGES		2 035.17	3 500.00	0.00	-3'500.00
TOTAL REVENUS		0.00	0.00	0.00	0.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 035.17	3 500.00	0.00	-3'500.00
32	CULTURE, AUTRES				
TOTAL CHARGES		80 348.66	99 412.00	89 180.24	-10'231.76
TOTAL REVENUS		10 530.00	0.00	2 793.17	2'793.17
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	37 985.36	54 900.00	45 367.04	-9'532.96
36	CHARGES DE TRANSFERT	42 363.30	44 512.00	43 813.20	-698.80
39	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	0.00	0.00
42	TAXES	10 530.00	0.00	2 793.17	2'793.17
46	REVENUS DE TRANSFERT	0.00	0.00	0.00	0.00
34	SPORTS ET LOISIRS				
TOTAL CHARGES		124 406.49	170 170.00	145 152.61	-25'017.39
TOTAL REVENUS		2 016.00	800.00	2 764.40	1'964.40
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	90 791.43	131 670.00	113 952.06	-17'717.94
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	0.00	0.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	33 615.06	38 500.00	31 200.55	-7'299.45
42	TAXES	2 016.00	800.00	2 764.40	1'964.40
43	REVENUS DIVERS	0.00	0.00	0.00	0.00
35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES				
TOTAL CHARGES		12 000.00	17 000.00	17 000.00	0.00
TOTAL REVENUS		0.00	0.00	0.00	0.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	12 000.00	17 000.00	17 000.00	0.00
4	SANTE				
TOTAL CHARGES		0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL REVENUS		0.00	0.00	0.00	0.00
49	SANTE PUBLIQUE, NON MENTIONNE AILLEURS				
TOTAL CHARGES		0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL REVENUS		0.00	0.00	0.00	0.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	0.00	0.00	0.00	0.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	0.00	0.00	0.00	0.00
42	TAXES	0.00	0.00	0.00	0.00
5	SECURITE SOCIALE				
TOTAL CHARGES		990 951.63	793 717.45	760 775.31	-32'942.14
TOTAL REVENUS		100 389.45	105 480.00	155 044.95	49'564.95
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS				
TOTAL CHARGES		0.00	6 500.00	4 076.00	-2'424.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	0.00	6 500.00	4 076.00	-2'424.00
54	FAMILLE ET JEUNESSE				
TOTAL CHARGES		873 531.56	633 805.45	619 559.26	-14'246.19
TOTAL REVENUS		100 389.45	105 480.00	146 295.90	40'815.90
30	CHARGES DE PERSONNEL	0.00	224 800.45	267 528.18	42'727.73
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	27 310.49	27 800.00	29 180.19	1'380.19
36	CHARGES DE TRANSFERT	846 221.07	381 205.00	322 850.89	-58'354.11
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	0.00	0.00	0.00	0.00
42	TAXES	88 721.45	94 000.00	122 612.90	28'612.90
46	REVENUS DE TRANSFERT	11 668.00	11 480.00	23 683.00	12'203.00
55	CHOMAGE				
TOTAL CHARGES		184.00	5 000.00	0.00	-5'000.00
TOTAL REVENUS		0.00	0.00	0.00	0.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	184.00	5 000.00	0.00	-5'000.00
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE				
TOTAL CHARGES		92 156.07	118 412.00	107 740.05	-10'671.95
TOTAL REVENUS		0.00	0.00	8 749.05	8'749.05
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	26 732.63	40 100.00	35 963.65	-4'136.35
36	CHARGES DE TRANSFERT	65 423.44	78 312.00	71 776.40	-6'535.60
42	TAXES	0.00	0.00	8 749.05	8'749.05
46	REVENUS DE TRANSFERT	0.00	0.00	0.00	0.00
59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS				
TOTAL CHARGES		25 080.00	30 000.00	29 400.00	-600.00
TOTAL REVENUS		0.00	0.00	0.00	0.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	25 080.00	30 000.00	29 400.00	-600.00
6	TRANSPORTS				
TOTAL CHARGES		780 234.04	522 914.00	1 433 690.74	910'776.74
TOTAL REVENUS		29 838.25	28 000.00	29 644.25	1'644.25
61	CIRCULATION ROUTIERE				
TOTAL CHARGES		719 467.29	445 670.00	1 393 298.64	947'628.64
TOTAL REVENUS		5 718.25	5 000.00	15 257.35	10'257.35
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	281 695.40	305 455.00	390 145.54	84'690.54
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	297 600.84	133 015.00	133 015.45	0.45
36	CHARGES DE TRANSFERT	7 155.60	7 200.00	7 155.60	-44.40
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	133 015.45	0.00	862 982.05	862'982.05
42	TAXES	5 238.25	5 000.00	13 063.35	8'063.35
44	REVENUS FINANCIERS	480.00	0.00	480.00	480.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	0.00	0.00	1 714.00	1'714.00

Fonction et Titres		Comptes 31.12.2022	Budget 31.12.2023	Comptes 31.12.2023	Dépassement au 31.12.2023
62	TRANSPORTS PUBLICS				
	TOTAL CHARGES	60 766.75	77 244.00	40 392.10	-36'851.90
	TOTAL REVENUS	24 120.00	23 000.00	14 386.90	-8'613.10
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	42 293.75	43 000.00	13 948.10	-29'051.90
36	CHARGES DE TRANSFERT	18 473.00	34 244.00	26 444.00	-7'800.00
42	TAXES	24 120.00	23 000.00	14 386.90	-8'613.10
46	REVENUS DE TRANSFERT	0.00	0.00	0.00	0.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
	TOTAL CHARGES	532 546.58	630 859.00	561 190.87	-69'668.13
	TOTAL REVENUS	95 859.25	127 400.00	108 703.69	-18'696.31
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
	TOTAL CHARGES	5 996.25	6 100.00	5 510.55	-589.45
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5 996.25	6 100.00	5 510.55	-589.45
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES				
	TOTAL CHARGES	144 445.36	173 000.00	142 461.57	-30'538.43
	TOTAL REVENUS	56 757.85	117 000.00	78 673.75	-38'326.25
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	144 445.36	173 000.00	142 461.57	-30'538.43
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	0.00	0.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	56 757.85	117 000.00	78 673.75	-38'326.25
73	GESTION DES DECHETS				
	TOTAL CHARGES	355 753.22	401 259.00	353 884.05	-47'374.95
	TOTAL REVENUS	32 550.05	6 400.00	17 234.84	10'834.84
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	347 550.07	392 980.00	346 289.05	-46'690.95
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	0.00	0.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	8 203.15	8 279.00	7 595.00	-684.00
42	TAXES	24 873.05	6 400.00	10 929.85	4'529.85
46	REVENUS DE TRANSFERT	7 677.00	0.00	6 304.99	6'304.99
75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE				
	TOTAL CHARGES	8 030.90	6 500.00	6 120.00	-380.00
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5 030.90	3 500.00	3 420.00	-80.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	3 000.00	3 000.00	2 700.00	-300.00
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT				
	TOTAL CHARGES	7 325.90	3 000.00	7 405.00	4'405.00
	TOTAL REVENUS	3 918.20	1 000.00	6 805.00	5'805.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 907.90	0.00	5 805.00	5'805.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	4 418.00	3 000.00	1 600.00	-1'400.00
42	TAXES	0.00	0.00	5 805.00	5'805.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	3 918.20	1 000.00	1 000.00	0.00
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES				
	TOTAL CHARGES	8 298.60	41 000.00	39 347.70	-1'652.30
	TOTAL REVENUS	2 633.15	3 000.00	5 990.10	2'990.10
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	8 298.60	41 000.00	39 347.70	-1'652.30
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	0.00	0.00
42	TAXES	2 633.15	3 000.00	5 990.10	2'990.10
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
	TOTAL CHARGES	2 696.35	0.00	6 462.00	6'462.00
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 696.35	0.00	6 462.00	6'462.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE				
	TOTAL CHARGES	9 728.50	10 000.00	10 005.15	5.15
	TOTAL REVENUS	93 400.25	98 960.00	112 568.49	13'608.49
82	SYLVICULTURE				
	TOTAL CHARGES	0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	0.00	0.00
86	BANQUES ET ASSURANCES				
	TOTAL CHARGES	0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL REVENUS	22 842.00	15 000.00	27 918.00	12'918.00
44	REVENUS FINANCIERS	22 842.00	15 000.00	27 918.00	12'918.00
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE				
	TOTAL CHARGES	9 728.50	10 000.00	10 005.15	5.15
	TOTAL REVENUS	70 558.25	83 960.00	84 650.49	690.49
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	9 728.50	10 000.00	10 005.15	5.15
42	TAXES	6 118.25	7 000.00	6 399.05	-600.95
44	REVENUS FINANCIERS	64 440.00	76 960.00	78 251.44	1'291.44
9	FINANCES ET IMPÔTS				
	TOTAL CHARGES	1 223 863.01	711 816.00	831 764.73	119'948.73
	TOTAL REVENUS	7 812 777.31	5 476 077.00	5 992 731.54	516'654.54
91	IMPOTS				
	TOTAL CHARGES	279 652.77	150 000.00	161 020.02	11'020.02
	TOTAL REVENUS	6 288 626.97	5 221 077.00	4 773 242.64	-447'834.36
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	101 265.40	0.00	22 535.60	22'535.60
36	CHARGES DE TRANSFERT	178 387.37	150 000.00	138 484.42	-11'515.58

Fonction et Titres	Comptes 31.12.2022	Budget 31.12.2023	Comptes 31.12.2023	Dépassement au 31.12.2023
40 REVENUS FISCAUX	6 263 660.94	5 207 198.00	4 747 351.09	-459'846.91
42 TAXES	2 056.51	0.00	920.02	920.02
46 REVENUS DE TRANSFERT	22 909.52	13 879.00	24 971.53	11'092.53
48 REVENUS EXTRAORDINAIRES	0.00	0.00	0.00	0.00
92 CONVENTIONS FISCALES				
TOTAL CHARGES	67 141.29	66 316.00	66 179.72	-136.28
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	67 141.29	66 316.00	66 179.72	-136.28
93 PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES				
TOTAL CHARGES	188 129.00	403 000.00	470 765.00	67'765.00
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	188 129.00	403 000.00	470 765.00	67'765.00
46 REVENUS DE TRANSFERT	0.00	0.00	0.00	0.00
96 ADMINISTRATION DE LA FORTURE ET DE LA DETTE				
TOTAL CHARGES	688 939.95	92 500.00	133 799.99	41'299.99
TOTAL REVENUS	1 524 150.34	255 000.00	1 218 736.20	963'736.20
31 CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3 897.90	20 000.00	20 883.05	883.05
34 CHARGES FINANCIÈRES	685 042.05	72 500.00	112 916.94	40'416.94
42 TAXES	3 823.34	0.00	0.00	0.00
44 REVENUS FINANCIERS	1 520 327.00	255 000.00	1 218 736.20	963'736.20
97 REDISTRIBUTIONS				
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	752.70	752.70
46 REVENUS DE TRANSFERT	0.00	0.00	752.70	752.70
TOTAL GENERAL				
TOTAL CHARGES	7 516 919.66	6 013 440.15	6 734 462.38	721'022.23
TOTAL REVENUS	8 517 648.06	6 138 279.00	6 770 632.54	632'353.54
EXCEDENT(-) / PERTE	-1'000'228.40	-124'838.85	-36'170.16	88'668.69

Comptes	Désignation 2	Solde Initial	Solde	Engagement	Total Débit	Total Crédit	Commentaires de compte	Commentaires de clôture
1		33,042,926.55	33,252,829.83	0.00	5,602,208.51	5,392,305.23		
10		23,618,203.28	23,828,106.56	0.00	5,602,208.51	5,392,305.23		
100		4,317,575.71	6,849,333.80	0.00	5,086,508.71	2,554,750.62		
10000		2,082.45	2,355.65	0.00	50,720.85	50,447.65		
0210.00.10000.00	Caisse principale	2,082.45	2,355.65	0.00	50,720.85	50,447.65		
10010		516,877.66	743,424.57	0.00	2,314,630.71	2,088,083.80		
0210.00.10010.00	PostADMance 12-16910-3	493,796.07	724,046.08	0.00	2,290,214.46	2,059,964.45		
0210.00.10010.01	PostADMance 14-343783-3 resto scolaire	23,764.89	19,378.49	0.00	23,697.65	28,084.05	Enregistrement des bon	
0210.00.10010.10	Liquidités en transit PostADMance	683.30-	0.00	0.00	718.60	35.30		
10020		15,819.39	2,320,379.22	0.00	2,678,315.30	373,755.47		
0210.00.10020.00	Compte courant bancaire BCGE R 1151.42.29	11,235.87	6,833.47	0.00	0.00	4,402.40		
0210.00.10020.01	Compte courant Banque Raiffeisen 11080.02	4,583.52	20,508.32	0.00	378,315.30	362,390.50		
0210.00.10020.02	Compte courant Banque Raiffeisen (119)	0.00	2,293,037.43	0.00	2,300,000.00	6,962.57	Emprunt projet rénovation	
10040		1,297.45	1,675.60	0.00	42,841.85	42,463.70		
0210.00.10040.00	Vente par carte débit bancaire	1,297.45	1,675.60	0.00	42,841.85	42,463.70		
10090		3,781,498.76	3,781,498.76	0.00	0.00	0.00		
0210.00.10090.00	Caisse de l'Etat compte de dépôt à vue	3,781,498.76	3,781,498.76	0.00	0.00	0.00		
101		3,105,790.36	1,017,225.91	0.00	515,380.20	2,603,944.65		
1010		200,500.67	68,354.02	0.00	89,042.80	221,189.45		
10100		131,914.35	232.30-	0.00	89,042.80	221,189.45		

Comptes	Désignation 2	Solde Initial	Solde	Engagement	Total Débit	Total Crédit	Commentaires de compte	Commentaires de clôture
0220.00.10100.00	Débiteurs factures	133,055.35	908.70	0.00	89,042.80	221,189.45		
0220.00.10100.01	Provision pour pertes s/créances	1,141.00-	1,141.00-	0.00	0.00	0.00	Constitution, ajustem	
10101		68,586.32	68,586.32	0.00	0.00	0.00		
0210.00.10101.00	AFC Impôt anticipé à récupérer	68,586.32	68,586.32	0.00	0.00	0.00		
10110		22,972.75	1,932,577.25-	0.00	0.00	1,955,550.00		
9100.00.10110.00	Caisse de l'Etat c/c budgétaire	0.00	1,872,950.00-	0.00	0.00	1,872,950.00		
1620.00.10110.03	Protection civile contributions de rempl.	9,719.90	9,719.90	0.00	0.00	0.00		
0220.00.10110.10	Compte courant Régie Pilet & Renaud	13,252.85	69,347.15-	0.00	0.00	82,600.00	Compte courant de la r	
10120		2,879,702.11	2,875,562.11	0.00	0.00	4,140.00		
9100.00.10120.00	Reliquat des centimes additionnels	4,107,502.11	4,107,502.11	0.00	0.00	0.00		
9101.00.10120.01	Reliquat taxe professionnelle	4,200.00	60.00	0.00	0.00	4,140.00		
9100.00.10120.10	Provision fiscale sur reliquat PP/PM	1,232,000.00-	1,232,000.00-	0.00	0.00	0.00	compte 2017 :	
1015		0.00	600.00-	0.00	418,216.20	418,816.20		
10153		0.00	0.00	0.00	417,953.20	417,953.20		
0220.00.10153.00	Compte de compensation salaire	0.00	0.00	0.00	417,953.20	417,953.20		
10154		0.00	600.00-	0.00	263.00	863.00		
0220.00.10154.00	Cartes de crédit Visa	0.00	600.00-	0.00	263.00	863.00		
10160		0.00	1,531.00	0.00	5,780.00	4,249.00		
0220.00.10160.00	Avances diverses	0.00	1,531.00	0.00	5,780.00	4,249.00		
10192		2,614.83	4,956.03	0.00	2,341.20	0.00		

Comptes	Désignation 2	Solde Initial	Solde	Engagement	Total Débit	Total Crédit	Commentaires de compte	Commentaires de clôture
7206.00.10192.00	Impôt préalable TVA	2,614.83	4,956.03	0.00	2,341.20	0.00		
104		226,394.71	0.00	0.00	15.00	226,409.71		
10400		200.00	0.00	0.00	0.00	200.00		
0220.00.10400.00	Charges de personnel	200.00	0.00	0.00	0.00	200.00		
10410		110,417.25	0.00	0.00	0.00	110,417.25		
0220.00.10410.00	Charges de biens et services payés d'avance	110,417.25	0.00	0.00	0.00	110,417.25		
10430		97,918.45	0.00	0.00	15.00	97,933.45		
0220.00.10430.00	Dédommagements et subventions payées d'avance	97,918.45	0.00	0.00	0.00	97,918.45		
0220.00.10430.01	Dédommagements et subventions à recevoir	0.00	0.00	0.00	15.00	15.00		
10440		1,981.68	0.00	0.00	0.00	1,981.68		
0220.00.10440.00	Charges ADMancières payées d'avance	1,981.68	0.00	0.00	0.00	1,981.68		
10450		15,877.33	0.00	0.00	0.00	15,877.33		
0220.00.10450.00	Autres revenus à recevoir	15,877.33	0.00	0.00	0.00	15,877.33		
106		3,918.85	1,938.60	0.00	0.00	1,980.25		
10600		3,918.85	1,938.60	0.00	0.00	1,980.25		
0220.00.10600.00	Articles de poste	1,980.25	0.00	0.00	0.00	1,980.25		
7710.00.10600.00	ADock plaques colombarium	1,938.60	1,938.60	0.00	0.00	0.00		
107		4,694,850.00	4,694,850.00	0.00	0.00	0.00		

Comptes	Désignation 2	Solde Initial	Solde	Engagement	Total Débit	Total Crédit	Commentaires de compte	Commentaires de clôture
10700		4,694,850.00	4,694,850.00	0.00	0.00	0.00		
9610.00.10700.00	Actions BCGE au PF	4,694,850.00	4,694,850.00	0.00	0.00	0.00		
108		11,110,278.90	11,105,363.50	0.00	304.60	5,220.00		
10800		3,746,597.20	3,746,597.20	0.00	0.00	0.00		
8200.08.10800.00	Parcelle 568 Bois Barbaz	26,997.20	26,997.20	0.00	0.00	0.00		
9630.70.10800.00	Parcelle No 872 - Rte de Lullier 24-26	65,400.00	65,400.00	0.00	0.00	0.00		
9630.72.10800.00	Parcelle No 1323 - Rte Juvigny-Lullier	94,200.00	94,200.00	0.00	0.00	0.00		
9630.73.10800.00	Parcelle 121 - Jussy parking (route de Juvigny)	1,281,800.00	1,281,800.00	0.00	0.00	0.00		
9630.74.10800.00	Parcelle 473 - Les Hutins (Sionnet)	11,900.00	11,900.00	0.00	0.00	0.00		
9630.75.10800.00	Parcelle 344 - Les Champs du Loup / Les Communes / Les Manso	58,600.00	58,600.00	0.00	0.00	0.00		
9630.77.10800.00	Parcelle 423 - Ch. des Gresevaux	64,100.00	64,100.00	0.00	0.00	0.00		
9630.78.10800.00	Parcelle 425 - Ch. des Gresevaux	129,000.00	129,000.00	0.00	0.00	0.00		
9630.79.10800.00	Parcelle 488 - Ch. des Pauses Basses	144,300.00	144,300.00	0.00	0.00	0.00		
9630.81.10800.00	Parcelle 424 - Ch. des Gresevaux	63,700.00	63,700.00	0.00	0.00	0.00		
9630.82.10800.00	Parcelle n°1260 - Bois de la Salle	86,400.00	86,400.00	0.00	0.00	0.00		
9630.83.10800.00	Parcelle 1321 (ex Pinget)	579,200.00	579,200.00	0.00	0.00	0.00		
9630.84.10800.00	Parcelles 120 (route de Juvigny)	1,141,000.00	1,141,000.00	0.00	0.00	0.00		
10840		7,363,681.70	7,358,766.30	0.00	304.60	5,220.00		
9630.00.10840.00	Immeuble Rte de Jussy 316	1,638,000.00	1,638,000.00	0.00	0.00	0.00		
9630.10.10840.00	Immeuble Rte de Jussy 336	2,330,000.00	2,330,000.00	0.00	0.00	0.00		
9630.20.10840.00	Immeuble Rte de Jussy 340	1,270,000.00	1,270,000.00	0.00	0.00	0.00		
9630.86.10840.00		1,943,726.80	1,938,811.40	0.00	304.60	5,220.00		
9630.00.10840.01	Rénovation Auberge La Couronne	181,954.90	181,954.90	0.00	0.00	0.00		
109		159,394.75	159,394.75	0.00	0.00	0.00		
10900		159,394.75	159,394.75	0.00	0.00	0.00		
7206.00.10900.00	Créances envers les ADManc. spéciaux de tiers	159,394.75	159,394.75	0.00	0.00	0.00		

Comptes	Désignation 2	Solde Initial	Solde	Engagement	Total Débit	Total Crédit	Commentaires de compte	Commentaires de clôture
14		9,424,723.27	9,424,723.27	0.00	0.00	0.00		
140		8,150,320.39	8,150,320.39	0.00	0.00	0.00		
14010		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
6150.08.14010.00	Voie verte Route de Juvigny	164,585.39	164,585.39	0.00	0.00	0.00		
6150.08.14010.99	Fonds d'amortissement	164,585.39-	164,585.39-	0.00	0.00	0.00		
14030		1,900,344.22	1,900,344.22	0.00	0.00	0.00		
6150.05.14030.00	Enfouissement lignes route de Monniaz	2,425,466.13	2,425,466.13	0.00	0.00	0.00		
6150.05.14030.99	Fonds d'amort. enfouissements lignes rte de Monniaz	525,121.91-	525,121.91-	0.00	0.00	0.00		
14040		3,156,249.63	3,156,249.63	0.00	0.00	0.00		
0290.04.14040.00	Rte de Jussy 312 - Rénovation mairie	3,141,033.21	3,141,033.21	0.00	0.00	0.00		
2170.06.14040.00	Ass. énerg. complexe Beillans(Phase 2)	1,226,003.28	1,226,003.28	0.00	0.00	0.00		
0290.04.14040.99	Fonds d'amortissement rénovation mairie	1,194,736.84-	1,194,736.84-	0.00	0.00	0.00		
2170.01.14040.99	Fonds d'amortissement appartement Beillan 1er étage	121,483.41	121,483.41	0.00	0.00	0.00		
2170.06.14040.99	Fonds d'amortissement Ass. énerg. complexe Beillans(Phase 2)	137,533.43-	137,533.43-	0.00	0.00	0.00		
14060		169,586.43	169,586.43	0.00	0.00	0.00		
6150.01.14060.00	Balayeuse	195,676.65	195,676.65	0.00	0.00	0.00		
6150.01.14060.99	Fonds d'amortissement balayeuse	26,090.22-	26,090.22-	0.00	0.00	0.00		
14070		2,924,140.11	2,924,140.11	0.00	0.00	0.00		
0290.11.14070.00	INSTALLATIONS EN CONSTRUCTION PA	2,917,140.11	2,917,140.11	0.00	0.00	0.00		
2170.08.14070.00	INSTALLATIONS EN CONSTRUCTION PA	7,000.00	7,000.00	0.00	0.00	0.00		
144		500,000.00	500,000.00	0.00	0.00	0.00		

Comptes	Désignation 2	Solde Initial	Solde	Engagement	Total Débit	Total Crédit	Commentaires de compte	Commentaires de clôture
14460		500,000.00	500,000.00	0.00	0.00	0.00		
5441.10.14460.00	Fondation Clair-Vivre	500,000.00	500,000.00	0.00	0.00	0.00		
145		2,147,884.00	2,147,884.00	0.00	0.00	0.00		
14520		1,489,620.00	1,489,620.00	0.00	0.00	0.00		
0210.00.14520.00	Parts sociales communes - Coficoge	500.00	500.00	0.00	0.00	0.00		
5451.00.14520.01	Capital de dotation GIPE	59,200.00	59,200.00	0.00	0.00	0.00		
8120.00.14520.02	20 actions Cave de Genève	20.00	20.00	0.00	0.00	0.00		
9630.40.14520.03	Capital de dotation Fondation du logement	1,429,900.00	1,429,900.00	0.00	0.00	0.00		
14540		658,264.00	658,264.00	0.00	0.00	0.00		
0210.00.14540.00	BCGe actions nominatives	588,664.00	588,664.00	0.00	0.00	0.00		
0210.00.14540.02	Capital de dotation SIG	69,600.00	69,600.00	0.00	0.00	0.00		
146		582,812.99	582,812.99	0.00	0.00	0.00		
14620	Compte général	582,812.99	582,812.99	0.00	0.00	0.00		
0290.76.14620.00	Attribution FIDU 2023	106,400.00	106,400.00	0.00	0.00	0.00		
0290.70.14620.99	Fonds d'amortissement rénovation mairie	56,416.32	56,416.32	0.00	0.00	0.00		
0290.71.14620.99	Fonds d'amortissement FIDU 2018	75,746.68	75,746.68	0.00	0.00	0.00		
0290.72.14620.99	Fonds d'amortissement FIDU 2019	66,690.00	66,690.00	0.00	0.00	0.00		
0290.73.14620.99	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS, NON MENTIONNÉ AILLEURS	78,586.66	78,586.66	0.00	0.00	0.00		
0290.74.14620.99	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS, NON MENTIONNÉ AILLEURS	110,973.33	110,973.33	0.00	0.00	0.00		
0290.75.14620.99	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS, NON MENTIONNÉ AILLEURS	88,000.00	88,000.00	0.00	0.00	0.00		
148		1,956,294.11-	1,956,294.11-	0.00	0.00	0.00		
1480		1,479,881.12-	1,479,881.12-	0.00	0.00	0.00		
14803		1,050,407.28-	1,050,407.28-	0.00	0.00	0.00		

Comptes	Désignation 2	Solde Initial	Solde	Engagement	Total Débit	Total Crédit	Commentaires de compte	Commentaires de clôture
6150.05.14803.00	Amort. compl. cumulés, Mise sous-terre lignes aé. Monnniaz	1,050,407.28-	1,050,407.28-	0.00	0.00	0.00		
14804		403,383.62-	403,383.62-	0.00	0.00	0.00		
0290.04.14804.00	Amort.compl.cumulés terrains bâtis	241,033.21-	241,033.21-	0.00	0.00	0.00		
2170.01.14804.00	Amort.compl.cumulés terrains bâtis	121,483.41-	121,483.41-	0.00	0.00	0.00		
2170.06.14804.00	Amort.compl.cumulés Ass. énerg. complexe Beillans (Phase 2)	40,867.00-	40,867.00-	0.00	0.00	0.00		
14806		26,090.22-	26,090.22-	0.00	0.00	0.00		
6150.01.14806.00	Amort. compl. cumulés, biens meubles	26,090.22-	26,090.22-	0.00	0.00	0.00		
14862		476,412.99-	476,412.99-	0.00	0.00	0.00		
0290.70.14862.00	Amort. compl. cumulés, subventions d'investissements aux communes	56,416.32-	56,416.32-	0.00	0.00	0.00		
0290.71.14862.00	Amort. compl. cumulés, subventions d'investissements aux communes	75,746.68-	75,746.68-	0.00	0.00	0.00		
0290.72.14862.00	Amort. compl. cumulés, subventions d'investissements aux communes	66,690.00-	66,690.00-	0.00	0.00	0.00		
0290.73.14862.00	Amort. compl. cumulés, subventions d'investissements aux communes	78,586.66-	78,586.66-	0.00	0.00	0.00		
0290.74.14862.00	Amort. compl. cumulés, subventions d'investissements aux communes	110,973.33-	110,973.33-	0.00	0.00	0.00		
0290.75.14862.00	Amort. compl. cumulés, subventions d'investissements aux communes	88,000.00-	88,000.00-	0.00	0.00	0.00		
2		33,042,926.55	33,252,829.83	0.00	4,930,594.34	5,140,497.62		
20		9,019,125.32	10,683,977.77	0.00	2,096,749.59	3,761,602.04		
200		381,282.02	15,386.65-	0.00	1,858,270.71	1,461,602.04		
20000		398,491.47	280.00	0.00	1,679,835.51	1,281,624.04		
0220.00.20000.00	Fournisseurs prestations	398,211.47	0.00	0.00	1,679,835.51	1,281,624.04		
3420.10.20000.00	Factures des fournisseurs	280.00	280.00	0.00	0.00	0.00		
2001		24,659.50-	25,797.85-	0.00	172,554.85	171,416.50		

Comptes	Désignation 2	Solde Initial	Solde	Engagement	Total Débit	Total Crédit	Commentaires de compte	Commentaires de clôture
20010		2,462.35	3,998.70	0.00	5,925.50	7,461.85		
0220.00.20010.04	Poste prestations postales c/c	2,462.35	3,998.70	0.00	5,925.50	7,461.85		
20011		27,121.85-	29,796.55-	0.00	166,629.35	163,954.65		
0220.00.20011.00	AVS AI AMAT AC ALFA c/c	7,047.95	2,649.45-	0.00	74,419.35	64,721.95		
0220.00.20011.01	Fonds de prévoyance CAP c/c	0.00	2,627.50-	0.00	89,264.20	86,636.70		
0220.00.20011.02	Assurances accident c/c	22,698.60-	16,224.60-	0.00	1,521.65	7,995.65		
0220.00.20011.03	Assurance perte de gain c/c	11,471.20-	8,295.00-	0.00	1,424.15	4,600.35		
20020		0.05	1,881.20	0.00	4,480.35	6,361.50		
0220.00.20020.00	Impôts à la source à payer	0.05	1,881.20	0.00	4,480.35	6,361.50		
20060		7,450.00	8,250.00	0.00	1,400.00	2,200.00		
0220.00.20060.00	Dépôts et cautions	6,850.00	7,650.00	0.00	0.00	800.00	Caution pour fouilles,	
0290.00.20060.00	Dépôts et Cautions	600.00	600.00	0.00	1,400.00	1,400.00		
201		101,892.20	101,892.20	0.00	0.00	0.00		
20143		101,892.20	101,892.20	0.00	0.00	0.00		
0210.00.20143.00	Part à court terme d'emprunt BCGE No 230.275	101,892.20	101,892.20	0.00	0.00	0.00		
204		238,478.88	0.00	0.00	238,478.88	0.00		
20410		133,077.23	0.00	0.00	133,077.23	0.00		
0220.00.20410.00	Charges d'exploitation à payer	133,077.23	0.00	0.00	133,077.23	0.00		
20430		86,654.60	0.00	0.00	86,654.60	0.00		
0220.00.20430.00	Charges à payer collectivités publiques	86,654.60	0.00	0.00	86,654.60	0.00		

Comptes	Désignation 2	Solde Initial	Solde	Engagement	Total Débit	Total Crédit	Commentaires de compte	Commentaires de clôture
20440		6,433.80	0.00	0.00	6,433.80	0.00		
0220.00.20440.00	Intérêts courus sur emprunt	6,433.80	0.00	0.00	6,433.80	0.00		
20450		12,313.25	0.00	0.00	12,313.25	0.00		
0220.00.20450.00	Autres revenus d'exploitation reçus d'avance	12,313.25	0.00	0.00	12,313.25	0.00		
205		1,491,112.00	1,491,112.00	0.00	0.00	0.00		
20500		7,112.00	7,112.00	0.00	0.00	0.00		
0220.00.20500.00	Provision soldes de vacances	7,112.00	7,112.00	0.00	0.00	0.00		
20590		1,484,000.00	1,484,000.00	0.00	0.00	0.00		
9100.00.20590.01	Provision pour risque sur estimés PP/PM	1,398,000.00	1,398,000.00	0.00	0.00	0.00		
9100.00.20590.02	Provision pour frais de perception	86,000.00	86,000.00	0.00	0.00	0.00		
206		6,085,113.72	8,385,113.72	0.00	0.00	2,300,000.00		
20630		5,958,064.00	8,258,064.00	0.00	0.00	2,300,000.00		
0210.05.20630.00	Emprunt PF .006430	960,000.00	960,000.00	0.00	0.00	0.00		
0210.10.20630.00	Emprunt PF .006431	488,064.00	488,064.00	0.00	0.00	0.00		
0210.14.20630.00	Emprunt Banque Raiffeisen	0.00	2,300,000.00	0.00	0.00	2,300,000.00		
0210.15.20630.00	Emprunt Banque J. Safra Sarasin SA	1,200,000.00	1,200,000.00	0.00	0.00	0.00		
0210.16.20630.00	Emprunt SIX Group	2,500,000.00	2,500,000.00	0.00	0.00	0.00		
0210.17.20630.00	Emprunt BCGE No KB20221124/7824	810,000.00	810,000.00	0.00	0.00	0.00		
20640		127,049.72	127,049.72	0.00	0.00	0.00		
0210.00.20640.00	Reconnaissance de dettes BCG No 230.275	127,049.72	127,049.72	0.00	0.00	0.00		

Comptes	Désignation 2	Solde Initial	Solde	Engagement	Total Débit	Total Crédit	Commentaires de compte	Commentaires de clôture
208		526,000.00	526,000.00	0.00	0.00	0.00		
20810		26,000.00	26,000.00	0.00	0.00	0.00		
0220.00.20810.00	Provision pour les prétentions à long terme du personnel	26,000.00	26,000.00	0.00	0.00	0.00		
20870		500,000.00	500,000.00	0.00	0.00	0.00		
5441.10.20870.00	Provisions pour charges financières	500,000.00	500,000.00	0.00	0.00	0.00		
209		195,246.50	195,246.50	0.00	0.00	0.00		
20900		169,114.65	169,114.65	0.00	0.00	0.00		
7206.00.20900.00	DETA - Contributions d'écoulement	159,394.75	159,394.75	0.00	0.00	0.00		
1620.00.20900.01	DSE - Contributions construction abris PC	9,719.90	9,719.90	0.00	0.00	0.00		
20920		26,131.85	26,131.85	0.00	0.00	0.00		
9690.00.20920.00	Fonds Chenevard	21,131.85	21,131.85	0.00	0.00	0.00		
9690.00.20920.01	Fonds Mégevand	5,000.00	5,000.00	0.00	0.00	0.00		
29		24,023,801.23	22,568,852.06	0.00	2,833,844.75	1,378,895.58		
299		24,023,801.23	22,568,852.06	0.00	2,833,844.75	1,378,895.58		
29900		36,170.16	1,454,949.17	0.00	2,833,844.75	1,342,725.42		
9990.00.29900.00	Résultat annuel	0.00	0.00	0.00	36,170.16	36,170.16		
9990.00.29900.01	Résultat d'exploitation	391,841.89-	1,303,201.14-	0.00	1,341,266.21	429,906.96		
9990.00.29900.02	Résultat financier	1,290,994.10	18,055.03-	0.00	1,322,715.38	13,666.25		
9990.00.29900.03	Résultat extraordinaire	862,982.05-	0.00	0.00	0.00	862,982.05		
9990.00.29900.10	Resultat des investissements	0.00	133,693.00-	0.00	133,693.00	0.00		
29990		23,987,631.07	24,023,801.23	0.00	0.00	36,170.16		

